

# Azimet

BOUCLE TA FORMATION





## POUR LES ANIMATIONS

Des activités  
et des jeux  
pour cultiver  
la paix



La paix est bien plus qu'une simple opposition à la guerre ou à la terreur. C'est être en harmonie avec les autres et avec soi-même. Et comme le vélo, la cuisine ou les mathématiques, la paix s'apprend.

## POUR LES FORMATIONS

Des paroles d'éducateurs  
à la manière de Don Bosco

Des graines de sagesse à partager, à reformuler pour nourrir vos propres expériences.



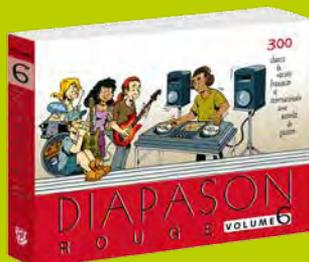
Des textes riches  
d'humanité

Le monde d'en bas a terriblement soif... soif de poèmes, soif de musique et d'espérance, soif de mots qui s'entrelacent et s'élancent, soif de liens.



## POUR LES VEILLÉES

Des nouveaux  
chants



300 chants de variété française et internationale issus des années 1990 à nos jours. Un nouveau Diapason rouge pour lire, rire, chanter, danser... À vous de jouer !

# ÉDITO

Quand on considère son sens premier, on prend mieux la mesure de ce qui signifie ANIMER : donner une âme ou donner de la vie. Les chefs et cheftaines en tant qu'animateurs sont là pour créer une dynamique épanouissante pour un groupe de jeunes. Les responsables du mouvement, animateurs d'équipes, sont en charge de créer une dynamique collective permettant l'atteinte d'objectifs et l'épanouissement de chacun des adultes engagés dans l'équipe.

« Au début j'ai eu une idée, ensuite j'ai eu un idéal. À présent nous avons un mouvement, et si quelques-uns d'entre vous ne font pas attention, nous finirons par n'avoir qu'une organisation. » Dans cet extrait du guide du chef éclaireur, Baden-Powell exprime ses craintes sur les risques qu'une structure trop pesante n'aurait plus l'agilité nécessaire qui permet au projet scout d'être ambitieux et créatif, d'un projet où la prise de risque permet la réussite. Le scoutisme et le guidisme, et par extension les mouvements scouts et guides, se positionnent sur le triple concept UTILE – FIDÈLE – MODERNE. Et notre structure doit permettre pleinement d'être utile : un projet pertinent dans un contexte donné ; fidèle : une conformité aux intuitions qui ont suscité la création du scoutisme il y a plus de 100 ans ; moderne : un ancrage dans la réalité et une volonté d'innover pour que notre projet soit porteur.

Les missions des responsables, ainsi que l'organisation de notre mouvement, sont bien au service du projet, pour qu'une dynamique soit créée. Les différentes fiches de mission décrites dans ce document sont là, comme des outils que chacun peut s'approprier pour définir une organisation pertinente. À chacun de les utiliser pour que chaque adulte ait une mission claire, reconnue et adaptée.

Le système de formation du mouvement, décliné dans des parcours de formation par mission, donne à chaque adulte des opportunités d'apprentissage lui permettant d'être plus à l'aise dans sa mission, et plus compétent dans les tâches qui lui sont confiées.

La prise en compte de chaque femme et chaque homme dans leur individualité et cette volonté que nous soyons toujours un mouvement en mouvement, nous permettent d'ANIMER – de faire vivre – le guidisme et le scoutisme pour que toujours plus de filles et garçons puissent trouver en notre projet un lieu d'éducation épanouissant.

## **Pierre MARCHAL**

Responsable national  
Formation



## **Hervé RIME**

Délégué national  
Ressources Adultes et Formation



# SOMMAIRE

## DES MISSIONS AU SERVICE D'UN PROJET

Organisation du mouvement	4
L'unité : accompagner les enfants et les jeunes	5
Des propositions permettant l'ouverture à tous	8
Le groupe local : faire vivre le scoutisme	9
L'échelon territorial : soutenir et accompagner	13
L'échelon national : garantir la qualité du scoutisme et du guidisme	18
Le conseil d'administration	22

## ACCOMPAGNER DES ADULTES

Cycle d'engagement d'un adulte dans le scoutisme	24
Reconnaissance de l'engagement	26
Parcours de formation	28

## STAGES ET SESSIONS

Formation des animateurs	30
Formation des compagnons	44
Acquisitions de compétences marines	46
Formation des équipiers de groupe	48
Formation des équipiers territoriaux	52
Formation des équipiers nationaux	55
Formations communes à tous les responsables	56
Séminaire international sur la formation	58

## PARCOURS DU FORMATEUR

Parcours du formateur	60
Le référentiel de compétences de formateur Scoutisme Français	62
Le référentiel de compétences de directeur d'action de formation Scoutisme Français	64
Formation initiale de formateurs	66
Formation continue des formateurs et des directeurs d'action de formation	67

## QUALIFICATIONS ET DIPLÔMES

Qualifications	70
Diplômes	76
Reconnaissance des compétences	78



**DES MISSIONS  
AU SERVICE  
D'UN PROJET**

# ORGANISATION DU MOUVEMENT

**Les Scouts et Guides de France sont une association de bénévoles, structurée autour du groupe local et des échelons territoriaux et nationaux.**

## LE GROUPE

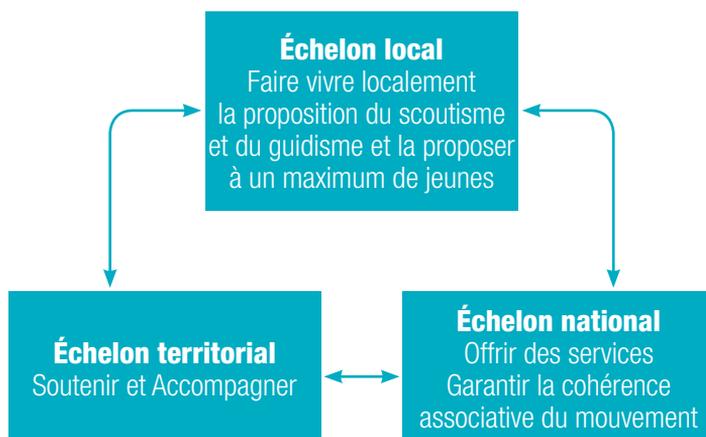
Équipes d'une dizaine de personnes (animateurs et animatrices des enfants et des jeunes de tous âges, responsable de groupe, trésorier, secrétaire), qui font vivre le scoutisme aux enfants et aux jeunes localement, et accompagnent les parents.

## LE TERRITOIRE

Équipes d'une vingtaine de bénévoles, chacune accompagne de 10 à 25 groupes dans les domaines pédagogique, administratif, financier et pour le développement du scoutisme.

## L'ÉCHELON NATIONAL

Au service des groupes et des territoires, l'échelon national les accompagne dans leurs missions et dans les tâches administratives. Il organise la formation des responsables et coordonne les relations extérieures et internationales.



# L'UNITÉ : ACCOMPAGNER LES ENFANTS ET LES JEUNES

## 🎯 L'UNITÉ

**L'unité regroupe les scouts et guides d'une même tranche d'âge au sein d'un groupe. De manière à permettre à l'équipe de maîtrise d'exercer sa responsabilité et de faire vivre la proposition de l'association dans des conditions optimales, elle est organisée en équipes et compte au maximum une trentaine d'enfants ou de jeunes.**

L'animation de l'unité est confiée à une équipe de maîtrise, au sein de laquelle est nommé(e) un/une responsable d'unité.

### **RESPONSABILITÉ DE L'ÉQUIPE DE MAÎTRISE**

- Se former pour assumer au mieux sa responsabilité
- Faire progresser chacun des enfants ou jeunes de l'unité par la pratique du scoutisme et du guidisme,
- Organiser les activités de l'unité, pendant l'année et le camp d'été, en conformité avec le projet éducatif de l'association,

les orientations pédagogiques de la tranche d'âge, le projet du groupe et la réglementation en vigueur,

- Gérer le budget de l'unité confié par le groupe sur délégation du conseil d'administration,
- Assurer les relations avec les familles et de participer à la vie du groupe.





## JE SUIS CHEF/CHEFTAINE

### MA MISSION

- Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet pédagogique en lien avec la méthode scout.

- Organiser des activités (jeux, veillées, nature, manuelles, sportives, spirituelles,...).

- Encadrer la vie quotidienne.

- Communiquer avec les familles.

- Veiller à la progression de chacun des enfants et des jeunes de l'unité.

- Contribuer à la mise en place d'un cadre sécurisant.

- Participer à la vie du groupe.

## JE SUIS RESPONSABLE D'UNITÉ

### MA MISSION

- Élaborer et conduire un projet pédagogique en lien avec la méthode scout.

- Assurer la sécurité physique et affective des enfants et des jeunes.

- Coordonner, animer et accompagner l'équipe de maîtrise.

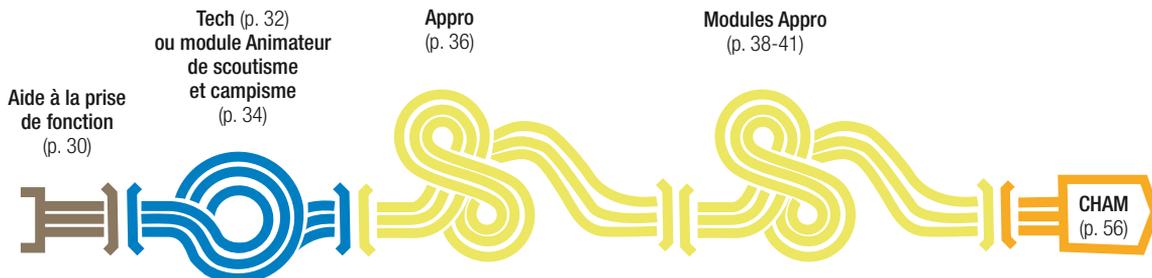
- Assurer les relations avec les familles.

- Veiller à la gestion administrative et financière de l'unité.

- Contribuer à la définition et à la mise en œuvre du projet du groupe local.

- Participer à la vie du mouvement

### MON PARCOURS DE FORMATION



## JE SUIS ACCOMPAGNATEUR COMPAGNONS

**MA MISSION**  
Être garant de la mise en œuvre de la proposition pédagogique Compagnons au sein du groupe.  
**Accompagner les équipes compagnons :**

- Animer, avec le responsable de groupe, la communauté de

jeunes adultes du groupe auquel les compagnons appartiennent.

- Accompagner chaque équipe pour la réalisation et la relecture des expérimentations.

- Participer à la vie du mouvement, faire partie de l'équipe de groupe.

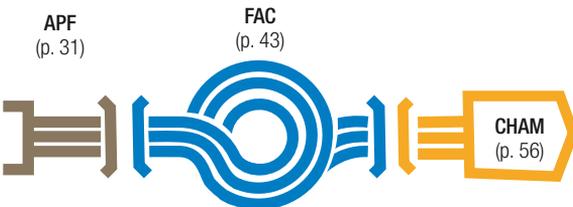
- Contribuer à l'animation territoriale aux côtés du pôle pédagogique lors du week-end de rentrée et du forum Compagnon.

- Accompagner chaque jeune dans son parcours Compagnon.

- Participer aux formations des compagnons.

- Accompagner le lancement et le vécu des équipes compagnons du groupe.

### MON PARCOURS DE FORMATION



## JE SUIS RESPONSABLE FARFADET

**MA MISSION**

- Préparer et animer avec d'autres parents des activités variées.

- Organiser l'animation des farfadets du groupe.

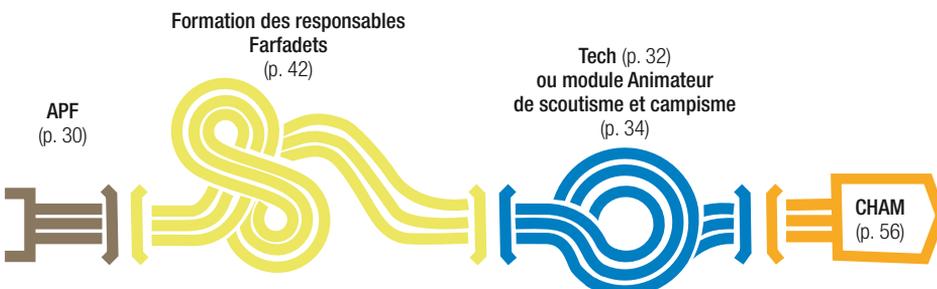
- Coordonner les parents Farfadets qui participent à l'animation des activités.

- Participer à la définition et à la mise en œuvre du projet Farfadets.

- Participer au conseil de groupe.

- Mettre en place au sein du groupe des temps d'échanges autour de la parentalité.

### MON PARCOURS DE FORMATION



# DES PROPOSITIONS PERMETTANT L'OUVERTURE À TOUS

L'ouverture chez les Scouts et Guides de France trouve ses racines aux origines du scoutisme qui se veut un mouvement ouvert à tous, sans distinction. Notre plan d'orientation « Grandir et servir ensemble » engage chaque groupe à partager le scoutisme avec des jeunes de tous horizons. Pour atteindre cet objectif de partage et d'accueil, deux dynamiques sont mises en place.



## LA DÉMARCHE DU SCOUTISME EN QUARTIERS

Elle invite à proposer nos activités dans les milieux populaires pour que nos groupes soient à l'image de nos villes.

## LA DÉMARCHE D'ACCESSIBILITÉ DE NOS ACTIVITÉS

Elle permet de réfléchir et d'adapter nos activités afin d'accueillir des enfants et des jeunes en situation de handicap.

**Scoutisme en quartiers :**  
seq@sgdf.fr

**Handicap Intégration :**  
handicap@sgdf.fr

# LE GROUPE LOCAL : FAIRE VIVRE LE SCOUTISME

## LE GROUPE LOCAL

**Le groupe est le niveau d'implantation le plus local de l'association. Il correspond à une réalité locale géographique ou sociologique à laquelle il participe : quartier, paroisse, établissement scolaire, petite ville, petite région rurale... Le groupe fait vivre le scoutisme et le guidisme sur son secteur. Il est composé de plusieurs unités. Il constitue l'échelon de base pour l'animation, la coordination, l'administration et le fonctionnement associatif du mouvement.**

Chaque groupe est animé par une équipe constituée des membres responsables ayant une mission dans le groupe, notamment les chefs et cheftaines, et adultes en situation d'animation d'unité.

### SA MISSION

- Élaborer un projet de groupe en conformité avec les orientations décidées par l'assemblée générale de manière à promouvoir le projet éducatif de l'association à travers toutes ses propositions pédagogiques.
- Organiser la mise en œuvre de ce projet.
- Veiller à la formation et au remplacement des maîtres d'unité et des équipiers de groupe.

- Apporter un appui aux responsables d'unité dans les relations avec les familles des scouts et guides.
- Organiser le développement du groupe et de son rayonnement.
- Assurer la participation du groupe au sein de l'Église locale, d'assurer la représentation du groupe auprès des autorités, des partenaires et des médias locaux.
- Définir et proposer au conseil de groupe le budget du groupe, dans le cadre des orientations budgétaires annuelles votées en assemblée générale.
- Élaborer le rapport d'activité du groupe.

## JE SUIS RESPONSABLE DE GROUPE

**La proposition éducative des Scouts et Guides de France se déploie dans les lieux de vie fondamentaux de l'association, à savoir les groupes, implantations scouts et guides de proximité.**

**Le responsable de groupe est le pilote, le chef d'orchestre de ce projet collectif d'ouverture à toujours plus de jeunes.**

### MA MISSION

- Animer l'équipe de groupe et s'assurer de la mise en œuvre des décisions.
- Convoquer et présider le conseil de groupe.
- Nommer les responsables d'unité, les chefs/cheftaines, les adultes en situation d'animation d'unité, et les autres équipiers de groupe après accord du délégué territorial au nom de l'équipe territoriale.
- Garantir la mise en œuvre des activités des unités selon des modalités conformes à la réglementation en vigueur.

- S'assurer du bon fonctionnement administratif et financier du groupe selon les modalités arrêtées par la délégation générale.
- Intégrer le groupe dans la vie du territoire.
- Assurer le lien avec le/la délégué(e) territorial(e) et le cas échéant assurer les subdélégations qu'il reçoit de celui-ci.
- Animer la communauté de chefs et cheftaines pour leur permettre de vivre leur propre progression personnelle de jeune adulte.

### MON PARCOURS DE FORMATION



## JE SUIS AUMÔNIER DE GROUPE OU ANIMATEUR CLÉOPHAS

### MA MISSION

- Aider les chefs/cheftaines à intégrer la dimension spirituelle et chrétienne dans leurs projets d'année et de camp.

- Accompagner l'équipe de groupe dans sa vie spirituelle.

- Aider les membres de la communauté des jeunes adultes dans la relecture chrétienne des activités.

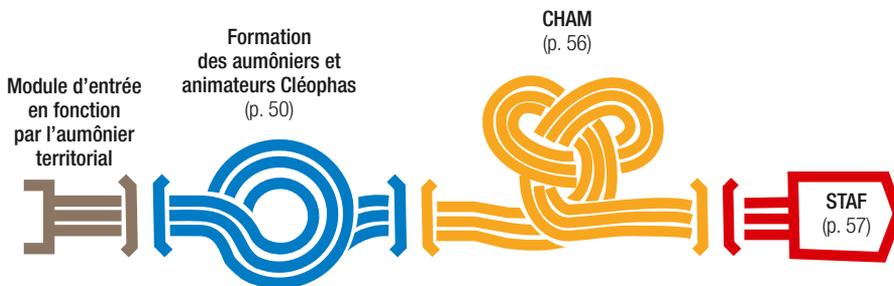
- Aider à préparer des temps de relecture et de prière en équipe de groupe.

- Accompagner des temps forts de groupe et y présider des temps de célébration.

- Aider les chefs/cheftaines, les compagnons à se situer par rapport à l'Évangile et à l'Église.

- Participer, le cas échéant, aux camps d'été et autres activités des unités.

### MON PARCOURS DE FORMATION



## JE SUIS SECRÉTAIRE DE GROUPE

### MISSION D'ACCOMPAGNEMENT

- Accompagner les chefs et cheftaines dans la prise en main de la base intranet, pour l'animation de leur unité.

- Assister les chefs et cheftaines dans l'élaboration de leur planning d'activités.

### MISSION POLITIQUE

- Animer la campagne de rentrée des adhésions, la campagne calendrier.

- Assister le responsable de groupe dans l'élaboration du plan d'action du groupe.

- Faciliter la transmission de l'information au sein du groupe (entre responsables, avec les parents) et assurer la conservation des archives.

### MISSION TECHNIQUE

- Saisir et tenir à jour les adhésions sur la base intranet.

- Déclarer, en lien avec le responsable de groupe et les chefs d'unité, l'accueil de scoutisme.

- S'assurer de la nomination et de la qualification de tous les responsables.

- Assurer le ou les locaux du groupe auprès du centre national.

## JE SUIS TRÉSORIER DE GROUPE

### MISSION D'ACCOMPAGNEMENT

- Soutenir les chefs et cheftaines dans l'élaboration de leur budget d'année et de camp.

- Accompagner les responsables dans la tenue des comptes de leur unité et dans l'utilisation des moyens de paiement.

- Appuyer les chefs et cheftaines dans les activités d'éducation à l'argent, pour le financement des projets (extra jobs).

### MISSION POLITIQUE

- Établir le budget prévisionnel du groupe au vu du plan d'action.

- Porter le souci de la solidarité financière envers les familles, les unités et les autres groupes.

- Être garant du respect des procédures en vigueur dans l'association.

### MISSION TECHNIQUE

- Tenir les comptes et suivre la réalisation progressive des objectifs budgétaires.

- Préparer, suivre et clôturer les dossiers de subvention.

- Clôturer les comptes et établir le compte de résultat dans le cadre de l'intégration annuelle des comptes de l'association.

### MON PARCOURS DE FORMATION

Formation générale  
des secrétaires et trésoriers  
(p. 51)

APF  
(p. 48)



# L'ÉCHELON TERRITORIAL : SOUTENIR ET ACCOMPAGNER

## L'ÉCHELON TERRITORIAL

Le territoire rassemble l'ensemble des groupes implantés sur un espace géographique. Dans la mesure du possible, ses limites sont fixées en tenant compte du découpage administratif français, de la densité d'implantation et des temps de parcours à l'intérieur du territoire. Ces limites sont arrêtées par le conseil d'administration sur proposition de l'équipe de délégation générale.



Chaque territoire est animé par une équipe placée sous la responsabilité d'une personne, un couple ou binôme « délégué territorial ».

### MISSION DE L'ÉQUIPE TERRITORIALE

- Élaborer un projet de soutien des groupes et de développement de l'association, déclinant les orientations décidées par l'assemblée générale en s'appuyant sur les représentants associatifs.
- Organiser la mise en œuvre de ce projet.
- Établir le rapport d'activité du territoire.

- Recruter des responsables et organiser leur formation en lien avec l'échelon national et en coordination avec les autres territoires.
- Organiser la représentation de l'association auprès des autorités publiques et ecclésiastiques sur l'ensemble du territoire.
- Définir et proposer au conseil territorial le budget du territoire, dans le cadre des orientations budgétaires annuelles votées en assemblée générale.

## JE SUIS DÉLÉGUÉ TERRITORIAL

### MA MISSION

- Convoquer et de présider le conseil territorial.

- Convoquer et présider l'assemblée territoriale, préparatoire à l'assemblée générale en collaboration avec les représentants associatifs territoriaux.

- Nommer, conformément à l'article 11 du présent règlement intérieur, les équipiers territoriaux à l'exception de ses adjoints qui reçoivent comme lui une nomination conjointe par le conseil territorial et l'équipe de délégation générale.

- Nommer conjointement avec le conseil de groupe et au nom de l'équipe territoriale les responsables de groupe.

- Valider les nominations des responsables d'unité, des chefs/cheftaines, des adultes en situation d'animation d'unité, et des autres responsables au sein des groupes.

- directement ou en établissant des subdélégations suivant des modalités arrêtées par le conseil d'administration :

- délivrer les qualifications du Scoutisme Français définies à l'article 3 de l'arrêté du 9 février 2007 fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en séjours de vacances, en accueils sans hébergement et en accueils de scoutisme
- autoriser les camps d'unité.

- S'assurer du bon fonctionnement administratif et financier du territoire selon les modalités arrêtées par l'équipe de délégation générale.

- Être en lien avec l'équipe de délégation générale pour mettre en œuvre au niveau local les orientations décidées par l'assemblée générale.

### MON PARCOURS DE FORMATION



## JE SUIS AUMÔNIER TERRITORIAL

### MA MISSION

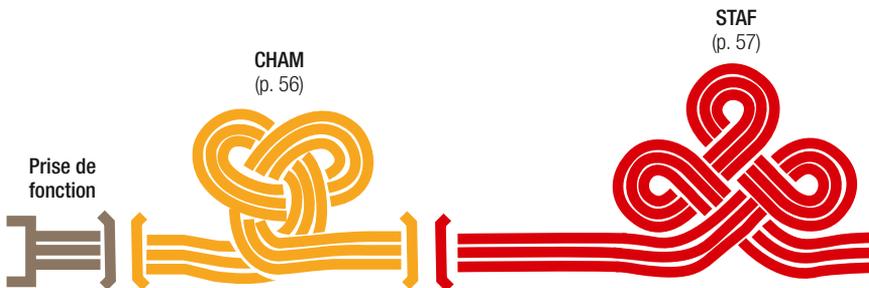
- Accompagner les aumôniers de groupe et les soutenir dans leur mission.
- Piloter la formation initiale des aumôniers de groupes et les envoyer en formation.
- Accompagner et soutenir l'équipe territoriale dans sa vie spirituelle et chrétienne.
- Soutenir la préparation des temps de relecture et de prière en équipe territoriale.
- Participer aux rencontres nationales d'aumôniers territoriaux et à d'autres rencontres nationales éventuelles (Assises de la foi,...).
- Participer aux temps forts du territoire, accompagner ces temps forts et y présider des temps de célébration.
- Participer à des sessions de formation en tant que formateur aux niveaux territorial ou national.
- Participer au conseil territorial.

ET  
AUSSI

...  
**L'aumônier  
territorial n'est  
pas forcément  
seul !**

Lorsqu'un même territoire regroupe plusieurs diocèses, des aumôniers diocésains peuvent soutenir l'aumônier territorial dans sa mission. Des animateurs Cléophas territoriaux peuvent également renforcer son équipe.

### MON PARCOURS DE FORMATION



## 🎯 JE SUIS RESPONSABLE DE PÔLE

**Membre de l'équipe pilote, le responsable de pôle contribue au projet territorial en le déclinant avec son équipe.**

### MA MISSION

- Animer l'équipe de pôle et accompagner chaque équipier.
- Contribuer au pilotage de la politique territoriale.
- Décliner le projet du territoire en lien avec la mission de son pôle.
- Contribuer à l'animation de réseau.
- Participer au conseil territorial.
- Établir un budget de fonctionnement.
- Contribuer à l'identification des besoins en formation des responsables.



### MON PARCOURS DE FORMATION

Formation initiale  
des équipiers  
territoriaux  
(p. 54)

Prise de  
fonction



## JE SUIS ÉQUIPIER TERRITORIAL



**En fonction des besoins, l'équipe territoriale peut organiser l'animation de son territoire par une subdivision en districts et la création de pôles de compétences. Ceux-ci constituent une démultiplication opérationnelle du territoire.**

Les membres de l'équipe territoriale contribuent à la mission de l'équipe territoriale et la mise

en œuvre du projet de développement des groupes en contribuant plus particulièrement à l'action d'un district ou pôle de compétences.

### ON PEUT RETROUVER LES MISSIONS SUIVANTES :

**Pédagogie** : soutenir les animateurs du mouvement dans la mise en œuvre de projets pédagogiques de qualité selon la méthode du scoutisme et guidisme.

- **Formation** : contribuer à l'identification des besoins de développement de compétences et à la mise en œuvre du plan de formation de l'association.

- **Développement** : soutenir les dynamiques locales de développement (ouvertures, dédoublements,...) afin de proposer le scoutisme à un maximum de jeunes).

- **Administratif & financier** : permettre une gestion saine des ressources du territoire (ressources financières, matérielles, immobilières, ...).

- **Spirituel** : veiller à la mise en œuvre de la foi dans les différents lieux d'activités du mouvement...

CHAM  
(p. 56)

STAF  
(p. 57)



### ET AUSSI ...

#### Une mission de formateur

- De façon informelle, lors de l'accompagnement, où les maîtrises attendent de leur accompagnateur pédagogique les compétences et l'expérience qu'elles n'ont pas encore.

- De façon formelle, quand l'accompagnateur pédagogique intervient dans une action de formation, depuis l'atelier proposé en soirée sur un point de pédagogie jusqu'à la participation à une équipe de stage sur une semaine.

- Être formateur, être accompagnateur pédagogique, cela ne s'improvise pas : la formation initiale de formateur, (FIF), permet de trouver les outils pour assurer le rôle de formateur.

# L'ÉCHELON NATIONAL : GARANTIR LA QUALITÉ DU SCOUTISME ET DU GUIDISME



## L'ÉQUIPE NATIONALE

**L'équipe nationale est garante de la qualité du scoutisme et du guidisme proposés et vécus dans l'ensemble de l'association. Elle en rend compte devant l'assemblée générale.**

Elle est constituée de l'équipe de délégation générale et des membres responsables de l'association nommés au nom de celle-ci par le/la délégué(e) général(e) pour assurer une mission de direction ou d'animation portant sur l'ensemble du territoire national. Les équipiers nationaux sont bénévoles ou salariés lorsque cela est nécessaire.

### SA MISSION

- Mettre en œuvre les décisions de l'assemblée générale, notamment en ce qui concerne l'animation pédagogique et territoriale de l'association, ainsi que la gestion financière de l'association.

- Proposer aux unités et aux équipes territoriales les adaptations des propositions pédagogiques et les outils

nécessaires à un scoutisme et à un guidisme de qualité, adaptés à chaque tranche d'âge et à chaque type de public.

- Animer les équipes territoriales, notamment en organisant et en facilitant un fonctionnement en réseau et en collège.

- Assurer une veille dans tous les domaines intéressant l'éducation des jeunes de manière à améliorer en permanence la pertinence des propositions pédagogiques et des orientations de l'association.





## 🎯 UNE ÉQUIPE NATIONALE : DIFFÉRENTES MISSIONS

### L'ÉQUIPE DE DÉLÉGATION GÉNÉRALE

Constituée du délégué général, de l'aumônier général et de l'ensemble des délégués nationaux, l'équipe de délégation générale est chargée d'assurer la direction opérationnelle de l'association, en particulier :

- D'assurer le recrutement de l'ensemble des salariés et des responsables bénévoles de l'association.
- D'organiser et de diriger le travail de la structure nationale.
- D'animer l'équipe nationale et le collège des délégués territoriaux.
- D'établir et de gérer le budget de l'échelon national.
- De gérer le patrimoine immobilier de l'association.
- De proposer au conseil d'administration les décisions en matière de politique et de recherche de ressources.

### LES AUMÔNIERS NATIONAUX

Membres d'une équipe nationale et de l'aumônerie générale, les aumôniers

nationaux veillent à la proposition et à l'éducation de la foi dans le Mouvement. Ils sont en étroite collaboration avec un responsable national et l'aumônier général pour mener à bien cette mission.

### LES RESPONSABLES NATIONAUX

Les responsables nationaux sont missionnés pour porter le pilotage stratégique d'un des pans de la mission de l'équipe nationale. En étroite collaboration avec un membre de la délégation générale, certains ont également la responsabilité de l'animation d'équipes nationales. Ils veillent à inscrire leur action dans les ambitions stratégiques du mouvement.

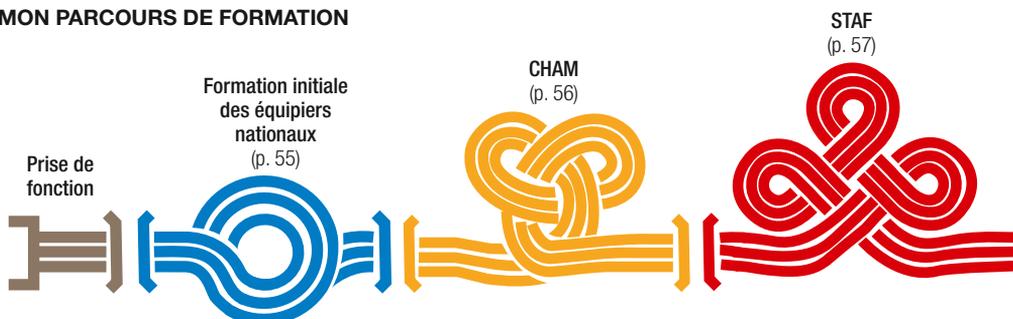
### LES ÉQUIPIERS NATIONAUX

Les équipiers nationaux contribuent à l'action globale de l'échelon national en lien avec la compétence propre de leur équipe, par la mise en œuvre du plan d'action, l'animation de stage de formation et la contribution à des chantiers transversaux.

### LES CHARGÉS DE MISSION

Les chargés de mission sont appelés sur une mission ou un projet précis pour soutenir l'action de l'équipe nationale.

## MON PARCOURS DE FORMATION



## ORGANISATION DE L'ÉCHELON NATIONAL

Pour réaliser sa mission, l'équipe nationale est constituée de 7 départements eux-mêmes composés d'équipes / services. L'expertise de chacune de ces équipes et la transversalité du travail de l'équipe nationale permet la réussite de la mission globale, au service du mouvement.

### COMMUNICATION ET RELATIONS EXTÉRIEURES

Communication numérique  
Coordination éditoriale  
Reportages  
Identité visuelle  
Relations institutionnelles  
Archives et documentation  
Relations médias

### MODÈLE ÉCONOMIQUE

Mécénat  
Marketing  
**SCOUTIK :**  
Presses-d'Ile-de-France  
La boutique  
Jambville  
Mélan

### ÉDUCATION PÉDAGOGIE ACTIVITÉS

Farfadets  
Louveteaux-Jeannettes  
Scouts-Guides  
Pionniers-Caravelles  
Compagnons Marins  
Scoutisme en quartiers  
Handicap intégration  
Vent du large  
Partenariats éducatifs  
Revues  
Radio scoutisme  
Projets éducatifs

### RESSOURCES ADULTES ET FORMATION

Formation  
Ressources humaines  
Service civique  
Réseau santé  
Commission marine  
Adultes dans le scoutisme  
Réseau et parties prenantes/Impeesa

### ADMINISTRATION FINANCES

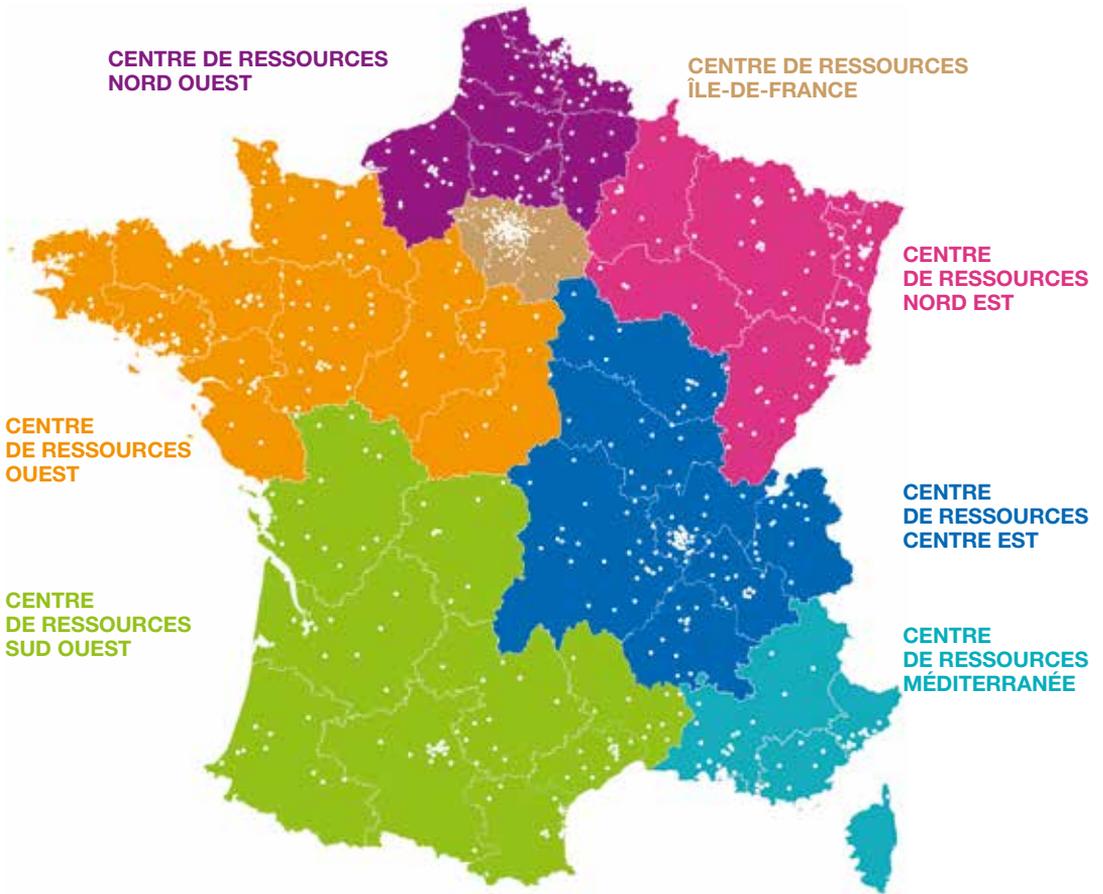
Comptabilité  
Contrôle de gestion  
Assurance et juridique  
Système informatique  
Studio graphique  
Moyens généraux

### ANIMATION TERRITORIALE ET DÉVELOPPEMENT

Ouverture et développement de groupes  
Service aux groupes et territoires  
Centres de ressources (voir p. 22)

### INTERNATIONAL

International en territoire  
Politique OMMS-AMGE  
Événements internationaux  
Politique européenne  
Solidarité internationale



**CENTRE DE RESSOURCES  
OUTRE-MER MONDE**



# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



**L'association est administrée par un conseil d'administration composé de vingt-quatre membres élus pour quatre ans par l'assemblée générale. Le conseil d'administration est garant de la mise en œuvre du projet de l'association.**

La gouvernance associative de l'association est impulsée par le conseil d'administration, à ce titre il a deux rôles principaux :

**Contrôler la mise en œuvre du projet de notre association et la bonne marche de la structure associative.**

- Nommer l'équipe de délégation générale, le délégué général de l'association et définir les délégations, lesquelles sont renouvelées annuellement.

- Définir les orientations budgétaires de l'association.

- Arrêter les comptes de l'association qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

- Décider de toutes les opérations concernant le patrimoine de l'association.

**Orienter à moyen terme le projet associatif en lien avec l'équipe de délégation générale.**

- Arrêter les orientations de politique générale de l'association qui seront soumises à l'approbation de l'assemblée générale.

- Porter et fédérer l'ensemble des adhérents autour de la conception et la mise en œuvre d'un plan d'orientation pluriannuel.

- Veiller à soutenir une démarche prospective de l'association sur les éléments liés à l'éducation dans les différents espaces de la société.



**ACCOMPAGNER  
DES ADULTES**

# CYCLE D'ENGAGEMENT D'UN ADULTE DANS LE SCOUTISME



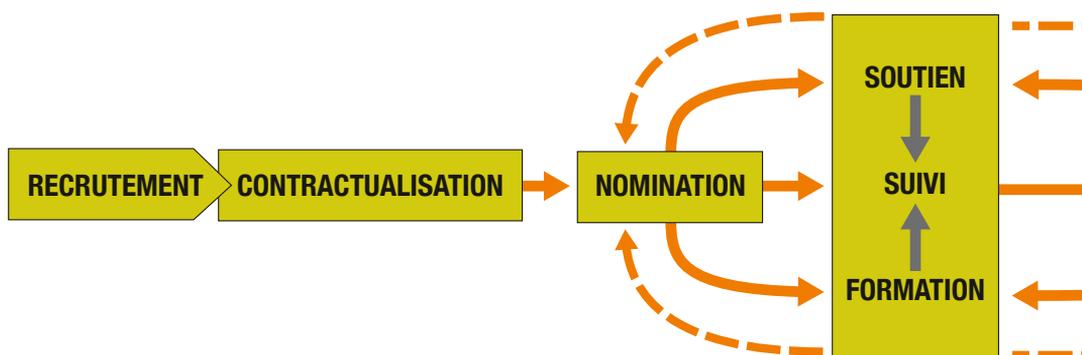
Mouvement d'éducation destiné à la jeunesse, les Scouts et Guides de France portent néanmoins la conviction qu'il est nécessaire de veiller au développement de chaque adulte responsable, engagé. L'accompagnement de chacun dans sa mission permet d'en faire un adulte compétent, motivé et épanoui.

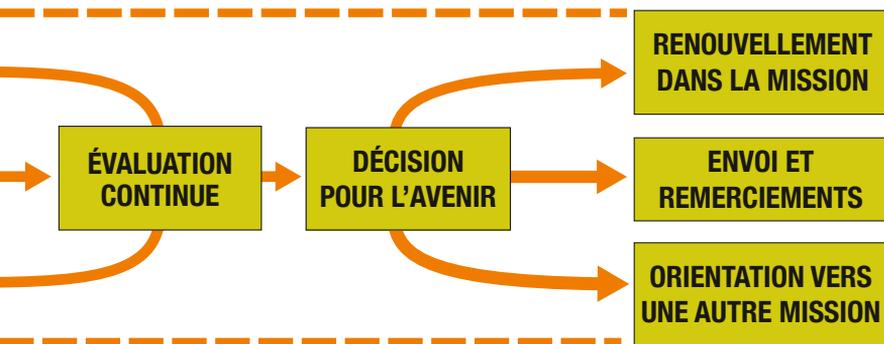
Proposé par l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout comme modèle de référence d'accompagnement des adultes, le cycle d'engagement d'un adulte dans le scoutisme est un processus continu complet mettant en valeur les temps nécessaires permettant à un adulte de remplir pleinement sa mission.

La mise en œuvre de ce cycle permet de s'assurer que la démarche

d'engagement repose sur une vision claire et partagée entre un responsable, son chef d'équipe et la structure qui l'accueille.

Depuis l'appel et le recrutement jusqu'au départ d'une personne, c'est une responsabilité partagée que de lui donner toutes les clés lui permettant de s'investir dans une mission adaptée à sa personnalité et aux besoins du mouvement.





# RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT



## LE NŒUD DE TISSERAND

Le nœud de tisserand est porté par les adultes responsables ayant un engagement bénévole significatif au service de la proposition du mouvement.

**Le nœud de tisserand reconnaît l'engagement bénévole de «responsable scout». Pour y prétendre, il faut :**

- Être adhérent.

- Avoir cinq ans d'ancienneté effective dans l'association, en continu ou en discontinu. Ce qui veut dire qu'il est remis au début de la sixième année.

- Avoir montré son adhésion au projet éducatif de l'association, avoir rempli sa mission avec cœur, dévouement et compétence en montrant de réelles qualités humaines dans l'accompagnement des jeunes et des adultes.

Il est matérialisé par une broche métallique accrochée sur la chemise. Il est accompagné d'un certificat signé et remis par le responsable d'équipe.



Nœud servant à amarrer solidement deux choses ensemble, à relier deux cordes, il est naturellement le symbole de l'attachement d'un adulte au mouvement et à son projet éducatif. Il ne peut pas être considéré comme un cadeau de fin de mission, une décoration pour service rendu ou un insigne lié à une fonction. Il est le signe d'un engagement dans la durée au service des enfants et des jeunes, quelle que soit la mission dans le mouvement. Le nœud de tisserand peut donc être un outil précieux de management des ressources adultes du mouvement dans un territoire ou un groupe sans pour autant le transformer en source de convoitise.



## LA MÉDAILLE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

La médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif est une distinction remise par l'État, en reconnaissance des services rendus par les bénévoles associatifs. C'est une reconnaissance externe donnant au mouvement scout une dimension universelle et partagée dans le tissu associatif français.

### QUI EST CONCERNÉ ?

Toute personne œuvrant dans les domaines du sport, de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et de l'engagement associatif.



Le décret 69-942 du 14.10.1969 (modifié le 21.12.2013) relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif stipule :

« Art. 2. La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est décernée aux personnes visées à l'article 1<sup>er</sup> et justifiant en outre des conditions d'ancienneté suivantes :

Médaille de bronze :

six années d'ancienneté ;

Médaille d'argent :

dix années d'ancienneté ;

Médaille d'or : quinze années d'ancienneté.

La détermination de l'ancienneté tient compte des services militaires et assimilés accomplis en temps de paix ou de guerre et des éventuelles bonifications d'ancienneté afférentes ainsi que des services accomplis au titre du service civique dans une association. »

« Art. 7. Chaque titulaire de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif reçoit un diplôme. »

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif reconnaît l'engagement d'un responsable Scout et Guide de France pour développer et faire vivre la proposition du scoutisme. C'est une décoration ministérielle officielle.

La médaille de la jeunesse et des sports est attribuée chaque année à l'occasion du 1<sup>er</sup> janvier et du 14 juillet par arrêté ministériel ou préfectoral.

# PARCOURS DE FORMATION

La formation initiale et continue est au service du processus global d'accompagnement des responsables. Lieu privilégié pour prendre du recul sur son action quotidienne et acquérir de nouvelles compétences au service de sa mission, elle est avant tout basée sur l'expérience des stagiaires et vise à leur donner des clés concrètes une fois de retour dans leur mission.

**À tout responsable du mouvement est proposé un parcours de formation en 3 étapes :**

## PRISE DE FONCTION

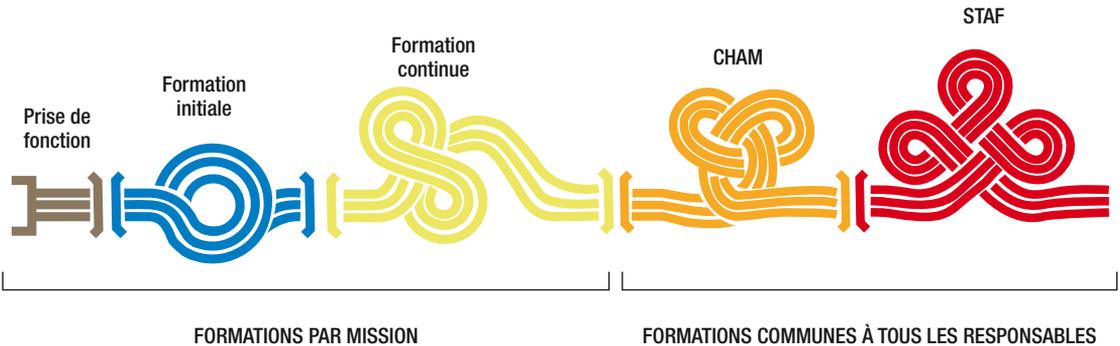
Constituée d'une première rencontre avec le chef d'équipe puis – pour les membres de l'échelon local – d'une formation organisée au niveau territorial. L'objectif est de permettre à un nouveau responsable d'être à l'aise dans les premières semaines où il exerce sa nouvelle mission.

## FORMATION INITIALE

Formation permettant au responsable d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de sa mission.

## FORMATION CONTINUE

Toute formation permettant au responsable d'aller plus loin dans l'exercice de sa mission par l'acquisition de nouvelles compétences. Ces formations se complètent par l'accompagnement quotidien que peuvent proposer les responsables d'équipes et des personnes ressources. Leur rôle est aussi d'orienter un responsable dans la définition de son propre parcours de formation individualisé.





# STAGES ET SESSIONS

# FORMATION DES ANIMATEURS

## AIDE À LA PRISE DE FONCTION

Formation proposée aux chefs, cheftaines et aux coordinateurs Farfadet prenant des responsabilités éducatives au sein d'un groupe. Organisée par les territoires, l'APF peut prendre des formes différentes, en plusieurs soirées, une journée ou un week-end.

### INFOS PRATIQUES

**DURÉE :**  
7 heures minimum.

**PUBLIC :**  
chefs et cheftaines dans leur première année, coordinateurs Farfadet n'ayant pas d'expérience préalable d'animation chez les Scouts et Guides de France.

**CONDITION :**  
aucune

**QUALIFICATION :**  
le délégué territorial peut délivrer la qualification d'animateur stagiaire du Scoutisme Français.



### OBJECTIFS DE FORMATION

#### SCOUTISME ET GUIDISME

- Identifier les personnes ressources au sein de l'unité, du groupe et du territoire.

- Découvrir le projet éducatif, les principes et les propositions du scoutisme.

- Se situer dans le parcours de formation des chefs et cheftaines et être intéressé par la poursuite de sa formation personnelle.



#### ANIMATION

- Savoir animer quatre activités différentes.

- Identifier les étapes d'une activité.

- Décrire le fonctionnement d'une maîtrise et savoir y prendre sa place.

- Énoncer le vocabulaire de sa branche et identifier ses outils.

- Préparer et organiser les premières réunions de son unité.

#### RESPONSABILITÉ

- Identifier sa responsabilité en tant qu'adulte envers les jeunes : règles de vie commune, notions élémentaires de sécurité et d'hygiène avec un groupe de mineurs.

# AIDE À LA PRISE DE FONCTION DES ACCOMPAGNATEURS COMPAGNONS

Formation organisée par les territoires visant à permettre aux accompagnateurs Compagnons débutant dans leur fonction de découvrir leur mission et les outils mis à leur disposition.

## INFOS PRATIQUES

### SCOUTISME ET GUIDISME

- Citer les quatre axes du projet éducatif des Scouts et Guides de France.
- Citer les sept éléments constitutifs de la méthode scout.

### RÔLES ET MISSION DE L'ACCOMPAGNATEUR COMPAGNONS.

- Identifier les missions de l'accompagnateur Compagnons.
- Identifier le rôle de l'accompagnateur Compagnons dans l'animation de la communauté de Jeunes Adultes.

- Identifier le rôle d'éducateur chrétien de l'accompagnateur Compagnons.
- Identifier le rôle de l'accompagnateur Compagnons dans l'animation territoriale des compagnons.

### LES EXPÉRIMENTS

- Identifier la place de l'expériment dans le parcours Compagnon.
- Citer les quatre axes et les sept étapes d'un expériment. Les attitudes éducatives nécessaires dans la relation adultes-jeune-adulte.

- Identifier les caractéristiques principales des jeunes de 17-25 ans.
- Citer les trois priorités éducatives de la proposition Compagnon.

### L'ACCOMPAGNEMENT D'ÉQUIPES EN PROJET

- Identifier la place de l'accompagnateur Compagnons dans la réalisation du projet des compagnons.
- Identifier en quoi cette place permet d'atteindre les objectifs de la proposition Compagnon.

**DURÉE :**  
7 heures minimum.

**PUBLIC :**  
accompagnateurs  
Compagnons dans leur  
première année.

**CONDITION :**  
aucune.

**QUALIFICATION :**  
aucune.

## FORMATION DES ANIMATEURS

## TECH

Le Tech est la formation initiale des animateurs, il leur permet de acquérir les compétences nécessaires pour assurer la fonction d'animateur au sein d'accueils collectifs de mineurs et inclus aussi les spécificités liées aux accueils de scoutisme.

INFOS  
PRATIQUES

**DURÉE :**  
8 jours.

**PUBLIC :**  
animateurs

**CONDITION :**  
avoir 17 ans au 1<sup>er</sup> jour  
du stage.

**QUALIFICATION :**  
compétences  
correspondant à la  
qualification animateur  
du Scoutisme Français.

 OBJECTIFS  
DE FORMATION

**Participer à la mise en œuvre du projet éducatif et de la vie collective**

- Identifier le but du projet éducatif de l'organisateur et ses éléments principaux (du scoutisme fondamental au projet éducatif).

- Élaborer des règles de vie commune et veiller à leur respect.

- Identifier les valeurs de la République et des moyens de sensibilisation.



**Encadrer et animer les activités dans le cadre d'un projet d'animation**

- Mettre en œuvre une activité adaptée à un public à partir d'un projet d'animation.

- Animer différents types d'activités (veillées, jeux, chants, activités manuelles) en déployant différentes techniques d'animation.

Utiliser les ressources (matérielles, humaines, pédagogiques) et notamment les propositions pédagogiques des Scouts et Guides de France.



**À l'issue  
du Tech,  
les stagiaires  
reçoivent  
l'insigne  
formation**



### **Assurer la sécurité et veiller au bien-être des participants**

- Identifier les caractéristiques et les centres d'intérêts des jeunes de 6 à 17 ans.
- Développer des attitudes éducatives adaptées à la tranche d'âge, à la situation et au jeune pour mettre en œuvre une relation éducative permettant le développement et l'épanouissement de chaque jeune.
- Mettre en place de bonnes pratiques afin d'assurer la sécurité des jeunes dans la vie quotidienne et les activités.

### **Encadrer et animer la vie quotidienne**

- Mettre en œuvre les techniques de campisme nécessaires à l'organisation d'une vie confortable et sécurisante en pleine nature.
- Organiser, construire et utiliser les différents espaces d'un camp.
- Animer les tâches de la vie quotidienne en y associant les jeunes et en appliquant les conditions d'hygiène et de sécurité.

### **Agir au sein d'une équipe d'animation**

- Travailler en équipe pour la mise en œuvre d'un projet d'animation.
- Respecter les décisions d'équipe, respecter ses engagements personnels et être solidaire de ses équipiers.
- Tenir un rôle dans une équipe et faire preuve d'initiative.

### **Communiquer (en interne / en externe)**

- Identifier les attitudes, les éléments à communiquer et les outils pour établir une relation de confiance avec les parents.
- Identifier ses interlocuteurs au sein de l'association.

### **Prendre du recul sur soi et sur son action**

- Connaître les fonctions de l'animateur et les étapes du cursus BAFA.
- Décrire les différents types d'ACM et se projeter dans son parcours personnel de formation.
- Expliquer et prendre du recul sur son engagement éducatif, ses attitudes éducatives et sa motivation.

## FORMATION DES ANIMATEURS

MODULE ANIMATEUR  
DE SCOUTISME ET CAMPISME

À destination des animateurs scouts ayant déjà une expérience dans l'animation, le module animateur de scoutisme et de campisme, non habilité BAFA, doit leur permettre d'acquérir des compétences utiles pour leur mission, centrée sur l'animation d'un groupe de jeunes et la vie de camp.

INFOS  
PRATIQUES**DURÉE :**

4 jours en continu ou  
5 jours en 2 week-ends.

**PUBLIC :**

animateurs ayant une  
expérience d'animation/  
d'éducation de jeunes.

**CONDITION :**

aucune.

**QUALIFICATION :**

le délégué territorial peut  
délivrer la qualification  
d'animateur de  
Scoutisme Français sous  
réserve d'expériences  
complémentaires  
correspondant  
au référentiel de  
compétences.

OBJECTIFS  
DE FORMATION**Les objectifs généraux  
sont les suivants :****Participer à la mise  
en œuvre du projet  
éducatif et de la vie  
collective**

- Identifier les enjeux éducatifs de l'association des SGDF et ses méthodes pour y répondre.
- Élaborer des règles de vie commune et veiller à leur respect.

**Encadrer et animer  
les activités dans  
le cadre d'un projet  
d'animation**

- Mettre en œuvre une activité adaptée à un public à partir d'un projet d'animation.
- Animer différents types d'activités (veillées, jeux, chants, activités manuelles) en déployant différentes techniques d'animation.
- Préparer et mettre en œuvre des animations spirituelles avec les jeunes.

**Assurer la sécurité  
et veiller au bien-être  
des participants à un  
accueil de scoutisme**

- Identifier des attitudes éducatives en lien avec la bienveillance, permettant le développement et l'épanouissement de chaque jeune.
- Mettre en place de bonnes pratiques afin d'assurer la sécurité des jeunes dans la vie quotidienne et les activités.



### Encadrer et animer la vie quotidienne d'un accueil de scoutisme

- Mettre en œuvre les techniques de campisme nécessaires à l'organisation d'une vie confortable et sécurisante en pleine nature.
- Construire et utiliser les différents espaces d'un camp.
- Animer les tâches de la vie quotidienne en y associant les jeunes et en appliquant les conditions d'hygiène et de sécurité.



### Agir au sein d'une équipe d'animation

- Respecter les décisions d'équipe, respecter ses engagements personnels et être solidaires de ses équipiers.
- Participer au travail en équipe et faire preuve d'initiative.

### Communiquer (en interne / en externe)

- Identifier ses interlocuteurs au sein de l'association.
- **Prendre du recul sur soi et sur son action**
- Se projeter dans son parcours personnel de formation.

ET  
AUSSI  
...

### Pour profils spécifiques

Cette formation a pour objectif de donner la possibilité pour les animateurs, expérimentés et peu disponibles d'effectuer une formation qualifiante, de suivre une formation en lien avec leur mission. Les animateurs ayant l'intérêt et la possibilité d'effectuer un Tech ne sont donc pas concernés par cette formation.

## FORMATION DES ANIMATEURS

## APPRO

L'Appro est à destination des animateurs souhaitant compléter leur formation, il leur permet d'acquérir des compétences nécessaires pour assurer la fonction d'animateur au sein d'accueils collectifs de mineurs. La formation propose une approche centrée sur la mise en œuvre d'un projet dans le cadre d'un accueil de scoutisme, en veillant notamment à sa dimension éducative.

INFOS  
PRATIQUES**DURÉE :**

8 jours.

**PUBLIC :**

animateurs du mouvement et extérieurs en formation BAFA.

**CONDITION :**

avoir 17 ans au 1er jour du stage et avoir effectué 14 jours de stage pratique.

**QUALIFICATION :**

selon parcours (voir module appro accueil de scoutisme).

OBJECTIFS  
DE FORMATION

**L'Appro inclut aussi les spécificités liées aux accueils de scoutisme**

**Participer à la mise en œuvre du projet éducatif et de la vie collective**

- Identifier les différents types de projets en Accueils Collectifs de Mineurs.

- Expérimenter la méthodologie de projet.

**Encadrer et animer les activités dans le cadre d'un projet d'animation**

- Bâtir en équipe une démarche spirituelle adaptée à une tranche d'âge.

- Approfondir sa connaissance d'une tranche d'âge au regard de la proposition pédagogique correspondante.

**Assurer la sécurité et veiller au bien-être des participants**

- Adopter les attitudes éducatives adaptées aux filles et aux garçons accueillis et construire une cohérence éducative au sein de son équipe, permettant leur développement et leur épanouissement individuel et collectif.

- Identifier les comportements à risque et promouvoir la bientraitance.

- Garantir l'intérêt et la sécurité des activités en autonomie dans le respect du cadre réglementaire.



**À l'issue de l'Appro, les stagiaires reçoivent un rond de cuir à placer derrière l'insigne formation reçu en Tech.**

**Encadrer et animer la vie quotidienne**

- Participer à l'élaboration d'une journée type et la respecter.
- Organiser la vie quotidienne, et savoir y associer un groupe de jeunes.
- Adapter les activités aux imprévus.

**Agir au sein d'une équipe d'animation**

- Travailler en équipe pour la réalisation d'un projet.
- Prendre une part active au travail en équipe et enrichir la réflexion.

**Communiquer (en interne / en externe)**

- Aucun objectif lié à cette partie pour le tronc commun.

**Prendre du recul sur soi et sur son action**

- Analyser ses expériences d'animateur pour approfondir sa formation.
- Exprimer ses motivations à être éducateur au sein d'une association d'éducation populaire.

## FORMATION DES ANIMATEURS

## MODULE APPRO ANIMATION

sur un week-end ou inclus à la semaine de stage appro, le module appro Animation permet d'expérimenter la mise en œuvre en équipe d'un projet d'animation ambitieux autour de deux étapes : s'approprier la thématique et développer ses compétences, et bâtir un projet d'animation intégrant la découverte de cette thématique.

INFOS  
PRATIQUES**DURÉE :**

intégré à un Appro ou un week-end de 2 à 4 jours.

**PUBLIC :**

animateurs.

**CONDITION :**

avoir 17 ans au 1<sup>er</sup> jour du stage et avoir effectué 14 jours de stage pratique.

**QUALIFICATION :**

aucune.

OBJECTIFS  
DE FORMATION**Participer à la mise en œuvre du projet éducatif et de la vie collective**

- Bâtir en équipe un projet d'animation en tenant compte d'un projet pédagogique et du contexte d'un accueil de scoutisme.

- Mettre en œuvre des méthodes d'évaluation du projet d'animation.

- Intégrer la thématique dans le cadre de la proposition pédagogique de branche.

**Encadrer et animer les activités dans le cadre d'un projet d'animation**

- Découvrir et acquérir des connaissances et compétences complémentaires dans une thématique donnée.

- Enrichir le projet d'activités choisi à partir des envies des jeunes et du contexte de l'accueil.

**Assurer la sécurité et veiller au bien-être des participants**

- Identifier les points d'attention (sécurité, hygiène, cadre réglementaire) relatifs à l'utilisation et à la mise en œuvre d'un projet d'animation.



**Encadrer et animer la vie quotidienne**

- Intégrer la vie quotidienne au projet d'animation.
- Tenir compte du rythme des activités.

**Agir au sein d'une équipe d'animation**

- Associer les membres de l'équipe à la préparation et l'animation de toute activité.
- Se positionner en équipe pour apporter ses propres compétences.

**Communiquer (en interne / en externe)**

- Communiquer avec un partenaire pour la mise en œuvre d'un projet.

**Prendre du recul sur soi et sur son action**

- Identifier des moyens de poursuivre l'acquisition de compétences et de suivre un parcours de formation continue.

## FORMATION DES ANIMATEURS

MODULE APPRO ACCUEIL DE SCOUTISME 

Sur un week-end ou inclus à la semaine de stage appro, le module appro Accueil de Scoutisme permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer la fonction de directeur d'un accueil de scoutisme prenant notamment en compte l'ensemble des spécificités relatives à l'organisation d'un camp d'été.

INFOS  
PRATIQUES

**DURÉE :**  
intégré à un Appro  
ou un week-end  
de 2 à 4 jours.

**PUBLIC :**  
animateurs.

**CONDITION :**  
avoir 17 ans au 1<sup>er</sup> jour  
du stage et avoir  
effectué 14 jours de  
stage pratique.

**QUALIFICATION :**  
compétences  
correspondant à la  
qualification directeur  
du Scoutisme Français.

 OBJECTIFS  
DE FORMATION

**Participer à la mise  
en œuvre du projet  
éducatif et de la vie  
collective**

-  
Bâtir en équipe un  
projet pédagogique  
en tenant compte du  
projet éducatif et du  
contexte d'un accueil  
de scoutisme

-  
Mettre en œuvre des  
méthodes d'évaluation  
du projet pédagogique  
permettant l'évolution  
continue

**Encadrer et animer  
les activités dans  
le cadre d'un projet  
d'animation**

-  
Aucun objectif lié à cette  
partie pour le parcours  
Accueil de Scoutisme.



**Assurer la sécurité  
et veiller au bien-être  
des participants**

-  
Se repérer et prendre  
en compte la  
réglementation des  
accueils de scoutisme

-  
Définir et garantir  
le cadre du «vivre  
ensemble» (loi, règles  
de vie, droits, devoirs,  
interdits, sanction) en  
associant les jeunes

**Encadrer et animer  
la vie quotidienne**

-  
Implanter et aménager  
le lieu de camp en  
cohérence avec le public  
accueilli et le projet  
pédagogique

-  
Organiser les  
documents nécessaires  
à l'organisation d'un  
accueil de scoutisme,  
notamment les éléments  
d'affichage obligatoire

-  
Construire un budget  
prévisionnel



**Agir au sein d'une  
équipe d'animation**

- Coordonner et manager une équipe d'animation dans le cadre d'un projet d'accueil de scoutisme
- Mettre en œuvre une démarche pour accompagner et former chacun de ses équipiers, notamment les stagiaires BAFA
- Organiser le travail en équipe et gérer les conflits

**Communiquer (en  
interne / en externe)**

- Identifier ses interlocuteurs au sein du mouvement et savoir les associer pour la réalisation d'un projet
- Présenter son projet auprès de différents interlocuteurs (organisme, partenaire,...)
- Contribuer à la qualité de l'image du scoutisme, en s'appuyant sur les outils de communication et les personnes ressources du mouvement

**Prendre du recul sur  
soi et sur son action**

- Identifier son rôle et ses missions pour assumer les responsabilités et exigences liées à l'exercice de sa fonction
- Savoir prendre position face aux différentes situations rencontrées, le cas d'échéant, prendre des avis et apporter des réponses adaptées

## FORMATION DES ANIMATEURS

FORMATION  
DES RESPONSABLES FARFADETS

Formation proposée aux responsables Farfadets leur permettant de mettre en œuvre la proposition Farfadets pour les jeunes de 6-8 ans en lien avec les parents.

INFOS  
PRATIQUES

**DURÉE :**  
1 week-end.

**PUBLIC :**  
responsables Farfadets.

**CONDITION :**  
aucune.

**QUALIFICATION :**  
aucune.

OBJECTIFS  
DE FORMATION

**Mettre en œuvre  
une proposition  
de scoutisme pour  
les 6-8 ans**

- Adapter le scoutisme fondamental aux 6-8 ans.
- Connaître la boucle du projet.

**Organiser un camp  
farfadet**

- Identifier les éléments réglementaires liés à l'organisation d'un camp Farfadet et s'appuyer sur les ressources documentaires.
- Préparer le projet de camp.

**Accompagner les  
parents dans la mise  
en œuvre du projet de  
l'unité**

- Associer les parents à la mise en œuvre du projet de la ronde.
- Fonctionner avec les parents en mettant en œuvre une cohérence éducative dans l'animation.

## FORMATION DES ACCOMPAGNATEURS COMPAGNONS

Formation permettant aux accompagnateurs Compagnons d'approfondir la compréhension de leur rôle.

### OBJECTIFS DE FORMATION



- Approfondir le rôle, la fonction et les responsabilités de l'accompagnateur Compagnons.

- Aider au bon fonctionnement de l'équipe.

- Connaître les quatre dimensions de l'expériment et ses enjeux.

- Connaître la méthode du projet.

- Aider les compagnons à mener une démarche de relecture.

- Se situer dans l'organisation du mouvement et connaître le fonctionnement associatif.

- Aider les compagnons à prendre leur place dans cette communauté.

### INFOS PRATIQUES

**DURÉE :** 1 week-end.

**PUBLIC :**  
accompagnateurs  
Compagnons.

**CONDITION :**  
aucune.

**QUALIFICATION :**  
aucune.

# FORMATION DES COMPAGNONS

## FORMATION DES COMPAGNONS 1<sup>ER</sup> TEMPS

Formation destinée à tous les compagnons 1<sup>er</sup> temps pour découvrir et mieux comprendre le parcours chez les compagnons et disposer d'outils pour imaginer, bâtir et vivre des expériences courts.

### INFOS PRATIQUES

Formation organisée par le centre de ressources.

**DURÉE :**  
1 week-end.

**PUBLIC :**  
compagnons 1<sup>er</sup> temps.

**CONDITIONS :**  
être compagnon 1<sup>er</sup> temps, en équipe (déjà constituée ou en cours de constitution) ou en recherche d'équipe.

**QUALIFICATION :**  
aucune.

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Comprendre les étapes de la vie d'un compagnon et découvrir les outils utiles pour le parcours Compagnon.
- Identifier des outils et méthodes pour imaginer, concevoir, organiser et évaluer un expérience court.
- Comprendre l'importance de la vie d'équipe et organiser la vie d'équipe.
- Découvrir la proposition spirituelle des compagnons, pour soi et pour son équipe.
- Développer des techniques de communication pour parler du scoutisme et de l'expérience.



## FORMATION DES COMPAGNONS 2<sup>E</sup> TEMPS

Formation destinée à tous les compagnons 2<sup>e</sup> temps préparant un expériment long.

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Découvrir les spécificités d'un expériment long à l'étranger.
- Se préparer à la rencontre interculturelle et à l'échange avec un partenaire à l'étranger.
- Comprendre les dimensions du dialogue interreligieux.
- Préparer son expériment long sur les plans techniques (santé, logistique, communication), administratifs et financiers.
- Organiser l'équipe et la vie d'équipe autour de l'expériment long.

### INFOS PRATIQUES

Formation organisée par le centre de ressources.

**DURÉE :**  
1 week-end.

**PUBLIC :**  
compagnons 2<sup>e</sup> temps.

**CONDITION :**  
être compagnon 2<sup>e</sup> temps et préparer un expériment long. Inscription en équipe.

**QUALIFICATION :**  
aucune.

## FORMATION PROJET JADE

Formation proposée aux jeunes adultes du mouvement hors compagnons (+21 ans) souhaitant construire un projet de solidarité internationale et découvrir ce qu'est l'éducation à la solidarité internationale.

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Définir la solidarité internationale.
- Découvrir la spécificité d'un départ en tant que Scout et Guide de France.
- Acquérir des compétences interculturelles.
- Acquérir des compétences techniques nécessaires à la mise en forme du projet.
- Être éducateur à l'international.

### INFOS PRATIQUES

**DURÉE :**  
1 week-end.

**PUBLIC :**  
jeunes adultes (+ 21 ans) adhérents du mouvement, souhaitant bâtir un projet de solidarité internationale.

**CONDITION :**  
aucune.

**QUALIFICATION :**  
permet d'obtenir le visa du service international.

# ACQUISITIONS DE COMPÉTENCES MARINES

## ACQUISITION DE COMPÉTENCES MARINES POUR LA NAVIGATION

La navigation en autonomie exige, outre la validation obligatoire d'un visa auprès de la COMMAR<sup>1</sup>, des brevets de compétences qui dépendent du support et de la zone de navigation.

### INFOS PRATIQUES

**FORMATION :**  
stage patron  
d'embarcation.

**EXAMEN :**  
- théorique (cartographie  
+ marée et QCM)  
- pratique (navigation +  
entretien avec un jury).

**FORMATION  
THÉORIQUE ET  
PRATIQUE :**

- Appro Terre et mer,  
parcours « Mer »  
- stage chef de flottille.

**EXAMEN :**  
soutenance sur la  
préparation d'un projet  
de navigation de  
plusieurs jours.



### OBJECTIFS DE FORMATION

#### LE BREVET DE PATRON D'EMBARCATION (PE)

Le brevet de patron d'embarcation est une attestation de reconnaissance des compétences acquises par une personne (16 ans minimum) en matière d'encadrement de navigation ou d'activités marines dans le scoutisme. L'évaluation préalable à la délivrance du brevet porte sur les connaissances théoriques et pratiques en matière de navigation, mais aussi sur la place de la spécificité marine dans le scoutisme. Elle est délivrée par le responsable de la COMMAR.

Le patron d'embarcation est responsable d'une embarcation en navigation jusqu'à 5 beauforts et 6 milles d'un abri sous la direction d'un chef de flottille.

#### LE BREVET DE CHEF DE QUART (CQ)

Le brevet de chef de quart est une attestation de reconnaissance d'une compétence technique acquise par une personne majeure en matière d'encadrement de navigation ou d'activités de scoutisme marin. Il est délivré par le responsable de la COMMAR.

Le chef de quart planifie, coordonne et dirige les sorties de 1 à 4 voiliers collectifs découverts ou habitables en navigation diurne jusqu'à 5 beauforts et 2 milles d'un abri. Il peut prendre la responsabilité d'un voilier habitable en navigation diurne jusqu'à 6 milles d'un abri en autonomie.

ET  
AUSSI  
...

#### Délivrance du brevet chef de quart

Pas de session de formation ou d'examen. Le brevet est délivré au cas par cas par la COMMAR ([commar@sgdf.fr](mailto:commar@sgdf.fr)).

#### Délivrance du brevet directeur nautique

Les brevets de chef de quart et de chef de flottille sont conditionnés à l'obtention des diplômes suivants :

- permis côtier ou hauturier
- PSC1 ou AFPS (1<sup>ers</sup> secours)

Renseignement : [formation-marin@sgdf.fr](mailto:formation-marin@sgdf.fr)

<sup>1</sup> COMMAR = COMMission MARine



### **LE BREVET DE CHEF DE FLOTTILLE (CF)**

Le brevet de chef de flottille est délivré par le responsable de la COMMAR aux personnes de 19 ans et plus :

- À l'issue d'un stage de cinq jours organisé dans le cadre du mouvement.

- Sur dossier, entretien puis évaluation, à des adultes possédant déjà le brevet de patron d'embarcation (ou un titre équivalent) et pouvant justifier d'une expérience d'encadrement ou de navigation en flottille comme chef de bord. Le chef de flottille encadre des dériveurs, des bateaux collectifs ou des flottilles d'habitables.

### **LE DIRECTEUR NAUTIQUE (DN)**

Le directeur nautique est chargé de la direction d'activités nautiques, des formations PE/CF/CQ ou de la base nationale marine (BNM).

Il doit être titulaire du brevet de chef de quart ou chef de flottille, du BAFD et d'expérience de navigation. Son titre est délivré par le responsable de la COMMAR.



# FORMATION DES ÉQUIPIERS DE GROUPE

## PRISE DE FONCTION RESPONSABLES DE GROUPE

Formation dans le cadre du processus de prise de fonction permettant à tout nouveau responsable de groupe de débiter sa mission.

### INFOS PRATIQUES

#### DURÉE :

1 demi-journée,  
1 journée ou 1 week-end.

#### PUBLIC :

responsables de groupe  
et adjoints.

#### CONDITION :

être responsable de  
groupe ou adjoint en  
première année de  
mission.

#### QUALIFICATION :

directeur du Scoutisme  
Français Stagiaire.

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Identifier les éléments clés de la mission de responsable au sein du groupe local.
- Disposer des éléments concernant les fondamentaux du

scoutisme et le projet éducatif des Scouts et Guides de France.

- Organiser le début de l'année en sachant quels outils utiliser et quelles ressources solliciter.

## AIDE À LA PRISE DE FONCTION SECRÉTAIRES TRÉSORIERES

Formation proposée à tout secrétaire ou trésorier de groupe débutant dans ses fonctions. Organisée par les territoires, cette formation peut prendre des formes différentes, en plusieurs soirées, une journée ou un week-end.

### INFOS PRATIQUES

#### DURÉE :

1/2 journée.

#### PUBLIC :

secrétaires et trésoriers  
de groupe.

#### CONDITION :

aucune.

#### QUALIFICATION :

aucune.

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Expliquer le projet du mouvement.
- Situer la place du groupe dans l'organisation SGDF.
- Situer sa mission dans le groupe ; citer les personnes qui peuvent l'aider à remplir sa mission.

- Mettre en place les priorités administratives et financières du groupe pour les trois premiers mois.

- Utiliser les outils à sa disposition pour la gestion administrative et financière du groupe.

## FORMATION INITIALE DES RESPONSABLES DE GROUPE

Formation Initiale permettant à tout responsable de groupe et adjoint d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer sa mission.

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Élaborer un projet de groupe.
- Composer et animer l'équipe du groupe autour du projet de groupe.
- Connaître le cycle d'engagement des bénévoles.
- Accompagner les maîtrises.
- Connaître la méthode scout et savoir la décliner.
- Assurer les relations avec les partenaires institutionnels et religieux.
- Présenter le mouvement à différents publics.
- Repérer les étapes clefs de l'année.

### INFOS PRATIQUES

**DURÉE :**  
1 journée ou 1 week-end.

**PUBLIC :**  
responsables de groupe et adjoints.

**CONDITION :**  
aucune.

**QUALIFICATION :**  
aucune.

## FORMATION DES RESPONSABLES DE GROUPE - ACCUEIL DE SCOUTISME

Formation Initiale permettant à tout responsable de groupe et adjoint d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer sa mission.

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Connaître les fonctions et le cadre de responsabilités d'un directeur d'AS.
- Situer son engagement sur le projet éducatif SGDF.
- Faire le lien entre la méthode scout et les propositions pédagogiques.
- Identifier des leviers de la sécurité physique et affective.
- Connaître le parcours de formation, les qualifications et évaluer un stage pratique.
- Savoir accompagner son équipe, les chefs et les cheftaines.

### INFOS PRATIQUES

**DURÉE :**  
1 journée ou 1 week-end.

**PUBLIC :**  
responsables de groupe et adjoints.

**CONDITION :**  
aucune.

**QUALIFICATION :**  
directeur du Scoutisme Français.

## FORMATIONS DES ÉQUIPIERS DE GROUPE

FORMATION DES AUMÔNIERS  
ET ANIMATEURS CLÉOPHAS

Formation Initiale permettant à tout aumônier et animateur Cléophas d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer sa mission.

INFOS  
PRATIQUES**DURÉE :**

1 journée ou 1 week-end.

**PUBLIC :**

tous les aumôniers et animateurs Cléophas.

**CONDITION :**

aucune.

**QUALIFICATION :**

aucune.

OBJECTIFS  
DE FORMATION

- Identifier les fondamentaux du scoutisme et du guidisme ainsi que les principaux éléments du projet éducatif.

- S'approprier la dynamique religieuse et spirituelle des Scouts et Guides de France.

- Identifier les rôles et missions de l'aumônier et de l'animateur Cléophas.

- Accompagner des jeunes adultes à la mise en œuvre d'un projet spirituel.

## FORMATION DES TRÉSORIFIERS ET SECRÉTAIRES

Formation sur un week-end permettant aux secrétaires et trésoriers de groupe débutant dans leur fonction de découvrir leur mission et les outils mis à leur disposition.



### OBJECTIFS DE FORMATION

- Citer les éléments fondamentaux du scoutisme et du projet éducatif des SGDF.
- Décrire le rôle et la mission d'un secrétaire et trésorier de groupe.
- Soutenir le responsable de groupe dans sa mission.
- Décrire et mettre en œuvre les principales tâches techniques du secrétaire et du trésorier.
- Accompagner les chefs et cheftaines dans leurs tâches administratives et financières.
- Identifier les outils et les personnes ressources.

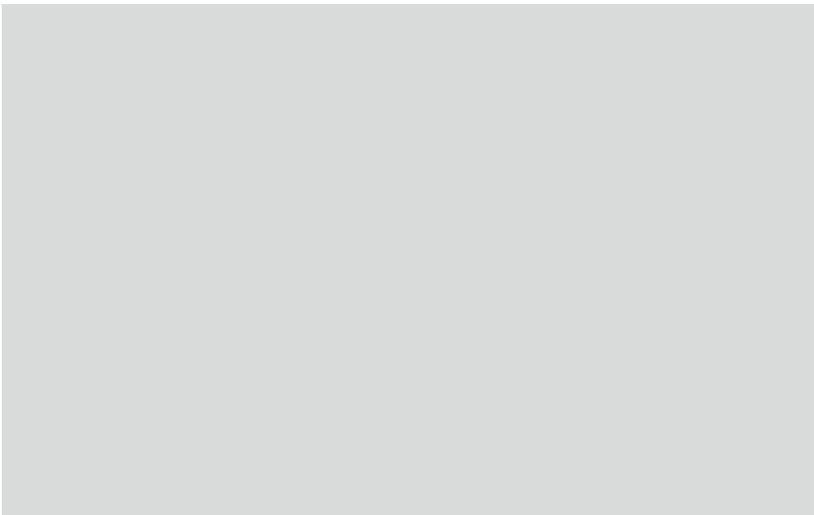
### INFOS PRATIQUES

**DURÉE :**  
1 week-end.

**PUBLIC :**  
secrétaires et trésoriers de groupe dans leur première année.

**CONDITION :**  
aucune.

**QUALIFICATION :**  
aucune.



# FORMATION DES ÉQUIPIERS TERRITORIAUX



## FORMATION INITIALE DES DÉLÉGUÉS TERRITORIAUX

La formation initiale des délégués territoriaux permet à tous les délégués territoriaux et adjoints en début de mission de prendre la mesure de leur mission et d'en comprendre les enjeux.

### INFOS PRATIQUES

#### DURÉE :

1 journée  
ou 1 week-end.

#### PUBLIC :

délégués territoriaux  
et adjoints.

#### CONDITION :

être nommé délégué  
territorial ou adjoint.



### OBJECTIFS DE FORMATION

- Connaître les missions du délégué territorial.
- Situer le rôle politique du délégué territorial au sein des Scouts et Guides de France.
- Fédérer l'équipe territoriale autour du projet de développement territorial.
- Soutenir et accompagner les responsables de groupe.
- Représenter le mouvement avec des partenaires externes (État, diocèse, instances administratives,...)





# SÉMINAIRE DES DÉLÉGUÉS TERRITORIAUX

La formation est organisée chaque année à destination de l'ensemble des délégués territoriaux et des délégués territoriaux adjoints.

Le séminaire est la formation continue qui permet d'approfondir les éléments de la mission, de partager des expériences et de préciser des besoins ou des outils en collaboration avec l'équipe nationale.

## OBJECTIFS DE FORMATION DU SÉMINAIRE

- Contribuer à des enjeux généraux permettant la mise en œuvre de mission de délégué territorial!

- Organiser le fonctionnement et l'animation d'une équipe territoriale.

- Représenter le mouvement.

- Mettre en place un plan d'animation territorial associant développement et qualité des activités.

- Mettre en œuvre la vie associative.

- Connaître la réglementation des accueils de scoutisme.

- Accompagner les responsables de groupe dans leur mission.

## INFOS PRATIQUES

**DURÉE :**  
4 jours.

**PUBLIC :**  
Délégués territoriaux et adjoints.

**CONDITION :**  
aucune.

**QUALIFICATION :**  
aucune.

## FORMATION DES ÉQUIPIERS TERRITORIAUX

FORMATION INITIALE  
DES ÉQUIPIERS TERRITORIAUX

Formation Initiale permettant à tout équipier territorial d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer sa mission.

INFOS  
PRATIQUES**DURÉE :**

1 journée ou 1 week-end.

**PUBLIC :**

équipiers territoriaux.

**CONDITION :**

Être nommé au sein de l'équipe territoriale.

**QUALIFICATION :**

aucune.

OBJECTIFS  
DE FORMATION

- Connaître la mission de l'équipe territoriale et son rôle au sein des Scouts et Guides de France.
- Participer au fonctionnement du territoire.
- Inscrire son action en lien avec les groupes locaux.
- Animer un réseau et enrichir les projets.
- Se positionner en tant qu'accompagnateur d'adultes et/ou d'équipe.
- Accompagner le développement du mouvement et les évolutions des groupes.
- Communiquer, savoir utiliser les ressources documentaires et l'intranet.



# FORMATION DES ÉQUIPIERS NATIONAUX

## FORMATION INITIALE DES ÉQUIPIERS NATIONAUX

Formation destinée à tout nouvel équipier national débutant sa mission au sein de l'échelon national.



### OBJECTIFS DE FORMATION

- Connaître les différents documents de référence du mouvement et le mode de fonctionnement global de l'association.
- Se repérer dans l'organisation nationale et identifier son fonctionnement.
- Connaître la mission de l'équipe nationale, ses responsabilités et ses modes d'intervention.
- Se positionner comme équipier national.
- Connaître les ressources disponibles et savoir les promouvoir.
- Identifier les enjeux de la dimension internationale du scoutisme et du guidisme.

### INFOS PRATIQUES

**DURÉE :**  
1 journée.

**PUBLIC :**  
équipiers nationaux  
débutant leur mission.

**CONDITION :**  
aucune.

**QUALIFICATION :**  
aucune.

# FORMATIONS COMMUNES À TOUS LES RESPONSABLES

## CHAM

Session de formation générale BAFD, ce stage permet aux responsables du mouvement d'être plus performants dans leur mission, de se situer par rapport aux projets du mouvement et au rôle des différents échelons et d'adhérer au mouvement et à sa stratégie actuelle.

### INFOS PRATIQUES

**DURÉE :**  
9 jours.

**PUBLIC :**  
responsables du  
mouvement et extérieurs  
en formation générale  
BAFD.

**CONDITION :**  
avoir 21 ans au premier  
du jour du stage.

**QUALIFICATION :**  
formation générale  
BAFD/qualification  
directeur Scoutisme  
Français.



### OBJECTIFS DE FORMATION

#### TRONC COMMUN

- Identifier les finalités, l'organisation et l'histoire des Scouts et Guides de France.
- Expliquer l'organisation nationale et internationale du scoutisme et du guidisme.
- Identifier et décrire les différents accueils collectifs de mineurs ainsi que le rôle et la responsabilité du directeur.

- Animer, motiver et gérer des adultes dans une équipe.
- Mettre en œuvre un projet pédagogique.
- Présenter le projet, les orientations, le rôle éducatif du mouvement dans la société et dans l'Église.
- Mettre en œuvre une démarche spirituelle dans une équipe d'adultes.

#### PARCOURS ACCOMPAGNER

- Proposer en tant que chef d'équipe un accompagnement de qualité à ses équipiers.

#### PARCOURS DÉVELOPPER

- Mettre en œuvre la politique de développement du mouvement.



À l'issue  
du CHAM,  
les stagiaires  
reçoivent  
la bague  
de Gilwell.

## STAF

Session de perfectionnement BAFD, ce stage permet aux responsables du mouvement d'être plus performants dans leur rôle de chef d'équipe. Il permet également d'approfondir le rôle de formateur.

### OBJECTIFS DE FORMATION

#### TRONC COMMUN

- Analyser son expérience et ses compétences de directeur d'Accueil collectif de mineurs (ACM) et conclure son parcours de formation BAFD.

- Situer son action dans la stratégie du mouvement et ses orientations en matière d'accompagnement des adultes dans le scoutisme.

- Concevoir et mettre en œuvre des moyens d'évaluation des compétences.

- Animer une équipe occasionnelle dans un projet court et dense, analyse son fonctionnement.



#### PARCOURS FORMATION

- Identifier et analyser les besoins de formation d'un groupe d'adultes.

- Choisir et mettre en œuvre de façon créative des méthodes de formation adaptées.

- Gérer un groupe d'adultes en formation et mettre en pratique les attitudes d'écoute et de disponibilité nécessaires pour favoriser les relations pédagogiques.

#### PARCOURS MANAGEMENT

- Adapter son style de management aux besoins d'accompagnement des équipiers.

- Veiller à l'intégration et au suivi d'un équipier.

- Évaluer avec un équipier sa mission et accompagner à la fin de mandat.

### INFOS PRATIQUES

**DURÉE :**  
8 jours.

**PUBLIC :**  
responsables du mouvement et extérieurs en session de perfectionnement BAFD.

**QUALIFICATION :**  
session de perfectionnement BAFD.

# SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR LA FORMATION

## STIF

Ce séminaire prépare aux responsabilités de conception et d'organisation de la formation au sein d'une association de scoutisme. Il permet au stagiaire de concevoir une stratégie de formation dans le cadre des orientations et des enjeux actuels de son association ; de donner à celle-ci la possibilité d'organiser, d'élaborer et de réaliser son plan de formation.

### INFOS PRATIQUES

**DURÉE :**  
8 jours.

**PUBLIC :**  
responsables concernés par la conception et la mise en œuvre de plans de formation, (responsables nationaux de branches, des programmes ou de la formation).

**CONDITION :**  
être envoyé par le responsable national formation de son mouvement.

**QUALIFICATION :**  
aucune.



### OBJECTIFS DE FORMATION

#### PRÉ-REQUIS

- Avoir l'expérience de la formation à l'intérieur ou à l'extérieur de son association.
- Avoir intégré ce qu'est fondamentalement le scoutisme dans sa totalité et sa spécificité.
- Pouvoir travailler et s'exprimer en français.

#### OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

- Être capable de :
  - Se situer dans la politique de la formation de son mouvement scout.

- Situer l'enjeu et la place de la formation dans les buts et l'organisation d'une association de scoutisme.

- Identifier des besoins de formation, de les analyser et de trouver des réponses qui leur soient appropriées.

- Concevoir et mettre en place une organisation de la formation adaptée à ce territoire.

- Développer et gérer un réseau de formateurs.

- Élaborer un plan de formation pour un territoire donné (pays, région) en tenant compte du (des) projet(s) du scoutisme qui s'y développe(nt), des caractéristiques socioculturelles de sa population et des moyens mobilisables.

- Gérer les différences culturelles et de génération dans son management des personnes.

- Approfondir sa maîtrise du rôle de formateur.



# PARCOURS DU FORMATEUR

# PARCOURS DU FORMATEUR

Pour permettre à tout responsable du mouvement d'acquérir et de développer des compétences de formateur et de directeur de formation, ce nouveau parcours est mis en place. Celui-ci alterne des expériences théoriques et pratiques et vise à ce que chacun soit intégré à un réseau de formateurs et directeurs.



**Responsables  
expérimentés**



**Appel ou proposition  
d'un équipier territorial  
ou national**

**FIF**  
Formation  
initiale de  
formateurs

**Statut**  
Formateur  
SF stagiaire

**STAF**

Parcours formation

**Qualification**  
Directeur d'action  
de formation SF



**1<sup>re</sup> EXPÉRIENCE  
ACCOMPAGNÉE**

## FORMATION CONTINUE



**Formation  
complémentaire  
de formateur**

**Qualification**  
Formateur  
SF titulaire

**Module  
de formation continue**

-  
Par thématique :  
8 domaines d'activités  
Actualités du mouvement  
Nouveauté J&S  
-  
Approfondissement  
Référentiel de compétences  
et méthodologie

Renouvellement  
de la qualification

# LE RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DE FORMATEUR SCOUTISME FRANÇAIS

## Appréhender les principes généraux de la formation des associations du Scoutisme Français

- Connaître, savoir expliquer et appliquer le plan de formation de son association.

- Connaître, savoir expliquer et appliquer le projet éducatif de son association.

- Maîtriser les éléments fondamentaux du scoutisme.

- Connaître les mécanismes d'apprentissage des adultes en formation.

- Savoir analyser les besoins de formation des stagiaires, individuels ou collectifs, et concevoir les réponses adaptées à ces besoins.

## Concevoir, préparer, animer et évaluer des situations de formation (formelles et informelles)

- Identifier les différentes étapes d'une séquence de formation.

- Connaître différentes méthodes d'animation.

- S'approprier une séquence de formation déjà conçue.

- S'approprier les contenus relatifs à une séquence de formation.

- Savoir choisir et utiliser les outils, techniques et démarches appropriés.

- Préparer, organiser et garantir le matériel, le lieu et la gestion du temps.

- Savoir s'exprimer de manière compréhensible pour transmettre un message.

- Formuler des objectifs de formation opérationnels.

- Bâtir une séquence de formation en fonction d'un public donné en choisissant la technique d'animation appropriée.

- Animer une séquence de formation.

- Savoir observer, analyser et évaluer la mise en œuvre de la séquence.



### **Contribuer à l'organisation et à la vie du stage**

-  
Savoir gérer le temps (le sien, celui du groupe), les lieux de formation, le matériel.

-  
Être attentif à la vie du groupe (répartition des tâches, rythme de vie, cadre de vie).

-  
Contribuer à la gestion de la vie de groupe.

### **Être acteur dans une équipe de formateurs**

-  
Prendre sa place au sein d'une équipe de formateurs, manifester des capacités à travailler en équipe.

-  
Participer à l'animation de la démarche de stage.

-  
Être attentif aux besoins des autres formateurs et savoir exprimer ses propres besoins.

-  
Savoir émettre et recevoir des critiques et des remarques objectives et constructives.

### **Se situer comme formateur**

Maîtriser ses attitudes et ses comportements :

-  
prendre du recul, de la distance.

-  
mettre en perspective.

-  
Animer le groupe en utilisant les compétences de chacun.

-  
Mesurer l'attention et la participation et adapter son attitude à la situation.

-  
Adopter les attitudes nécessaires à une relation stagiaire-formateur constructive et maîtrisée.

-  
Garantir une relation éducative de qualité (écoute active, relation d'aide, disponibilité...).

-  
Être attentif à la dynamique de groupe et en tenir compte pour adapter ses attitudes et ses méthodes de formation.

# LE RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DE DIRECTEUR D'ACTION DE FORMATION SCOUTISME FRANÇAIS

## **Mettre en œuvre la proposition de formation**

- Maîtriser les éléments fondamentaux des buts, principes et méthodes du scoutisme.
- Connaître son mouvement : projet éducatif, fonctionnement...
- Connaître les enjeux de la formation pour son mouvement et le Scoutisme Français.
- Connaître les objectifs de formation dans le cadre des formations BAFA/BAFD ou du plan de formation de son mouvement.
- Garantir la validité de procédures, des démarches et des critères de validation et de l'évaluation.
- Transposer les principes éducatifs et pédagogiques du scoutisme et de son mouvement dans le projet de stage ou de l'action de formation.

## **Faire vivre et transmettre des pratiques pédagogiques**

- Avoir une vision d'ensemble du Programme des jeunes (référence OMMS) de son association.
- Faire vivre les pratiques pédagogiques cohérentes avec la méthode scout en stage.
- Permettre aux stagiaires à mettre en œuvre ces propositions avec des enfants et des jeunes.

## **Élaborer une démarche, un programme**

- Formuler et mettre en œuvre des intentions éducatives et des choix.
- Le cas échéant, connaître les contenus à garantir (BAFA, BAFD, mouvement...).
- Élaborer un projet de stage et construire une grille d'activités.
- Garantir la qualité des apports de formation.
- Garantir le rythme du stage et articuler les contenus.
- Garantir la gestion du temps des horaires.

## **Garantir les procédures d'évaluation des stagiaires**

- Connaître, comprendre et différencier les critères d'évaluation et de validation.
- Construire et mettre en œuvre une démarche cohérente d'évaluation.
- Évaluer les compétences et accompagner les stagiaires dans la démarche.
- Fournir à son équipe des moyens d'accompagnement et de suivi des stagiaires.
- Garantir le respect des règles déontologiques concernant l'évaluation.
- Assumer la responsabilité des décisions.



### **Préparer et organiser un stage ou une action de formation (échéance, administratif)**

- 
- Connaître et respecter les procédures administratives (déclaration, CR).
- 
- Construire et respecter un échancier.
- 
- Choisir les conditions de déroulement.
- 
- Connaître des techniques de promotion et de communication.
- 
- Définir les besoins matériels et organiser la logistique.
- 
- Garantir l'information communiquée.
- 
- Gérer les dossiers des stagiaires et des formateurs de son équipe.

### **Constituer et animer une équipe**

- 
- Maîtriser et communiquer le projet de formation auprès des différents interlocuteurs.
- 
- Trouver les compétences et associer les formateurs à la construction du projet.
- 
- Prendre position, faire des choix et faire preuve d'autorité.
- 
- Connaître les mécanismes de dynamique de groupe.
- 
- Organiser les tâches au sein de l'équipe.
- 
- Savoir préparer, animer une réunion.
- 
- Coordonner et évaluer le travail de l'équipe.

### **Accompagner et former les formateurs**

- 
- Accompagner le formateur dans la détermination de ses objectifs de progression.
- 
- Accompagner le formateur stagiaire dans la préparation d'ateliers de formation : définition des objectifs, conseils sur la méthode d'animation...
- 
- Garantir une place pour l'acquisition d'expérience pour chaque formateur.
- 
- Évaluer les compétences du formateur, formaliser des objectifs d'amélioration.
- 
- Être à l'écoute de son équipe.
- 
- Utiliser et mettre en valeur les compétences de chaque membre de son équipe.
- 
- Créer les conditions de mise en confiance et de réussite pour les formateurs.

### **Poursuivre sa formation**

- 
- Identifier des objectifs personnels de progression.
- 
- Se documenter, outiller sa réflexion.
- 
- Se remettre en question.
- 
- Réinterroger ses pratiques : démarches, contenus, méthodes.

# FORMATION INITIALE DE FORMATEURS



Tout responsable expérimenté du mouvement, quelle que soit sa mission, peut être appelé par un membre de l'échelon territorial ou national pour devenir formateur sur des actions de formation. Il entre alors dans le parcours de formation en effectuant sa formation initiale avant sa première expérience.

## FORMATION INITIALE DE FORMATEURS

Formation initiale permettant d'acquérir les compétences de bases concernant la formation et le rôle de formateur, quel que soit le type de formation envisagé par le nouveau formateur.

### INFOS PRATIQUES

#### DURÉE :

1 journée  
ou 1 week-end.

#### CONDITIONS

Être âgé de 19 ans  
ou plus.

#### PUBLIC :

Tout responsable appelé  
à devenir formateur.

#### QUALIFICATION

Permet d'obtenir  
la qualification de  
formateur stagiaire du  
scoutisme français.

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Connaître les principes généraux de la formation au sein des Scouts et Guides de France.
- Identifier les différentes étapes d'une séquence de formation.
- Expérimenter l'appropriation d'un atelier de formation.
- Se projeter en formateur d'adultes.
- Identifier et expérimenter les attitudes favorisant une relation stagiaire/formateur constructive et maîtrisée.
- Découvrir le cursus de formateur et se rendre acteur de sa formation.



**À l'issue de la formation initiale des formateurs, les stagiaires reçoivent cet insigne symbolisant son entrée au sein du réseau des formateurs.**

# FORMATION CONTINUE DES FORMATEURS ET DES DIRECTEURS D'ACTION DE FORMATION



Après une première expérience de formateur, chaque formateur est invité à poursuivre sa propre formation en approfondissant la mission de formateur, et en acquérant de nouvelles compétences pour ses futures missions.

La formation continue des formateurs repose sur 2 types de formation différents: une formation complémentaire de formateur d'une part, permettant d'acquérir de nouvelles compétences et devenir formateur titulaire du scoutisme français ; et de modules de formation continue d'autre part, pour approfondir ses techniques de formations ou des thématiques particulières.

La formation continue des directeurs correspond aux modules de formation continue, communs avec les formateurs, et aux formations continues des directeurs d'actions de formation.

Il est recommandé aux formateurs et directeurs d'actions de formation de participer à au moins une action de formation continue par an.

## FORMATION COMPLÉMENTAIRE DES FORMATEURS

Formation complémentaire permettant de prendre du recul par rapport à sa première expérience de formation et d'acquérir de nouvelles compétences de formateur.



### OBJECTIFS DE FORMATION

- Préparer une séquence de formation.
- Adapter son positionnement et son attitude au cours d'une séquence de formation.
- Participer à la démarche d'évaluation.
- Échanger autour de sa première expérience de formateur et se projeter dans la suite de son rôle de formateur.

### INFOS PRATIQUES

**DURÉE :**  
1 journée ou 1 week-end.

**PUBLIC :**  
Tout membre du réseau des formateurs ayant participé à une formation initiale de formateur et ayant vécu une première expérience de formateur.

**CONDITIONS**  
Être âgé de 19 ans ou plus.

**QUALIFICATION**  
Permet d'obtenir la qualification de formateur titulaire du Scoutisme Français.

## FORMATION CONTINUE DES FORMATEURS ET DES DIRECTEURS D'ACTION DE FORMATION



# MODULES DE FORMATION CONTINUE DE FORMATEURS

Modules de formations permettant aux formateurs d'approfondir leurs compétences de formateur ou des thématiques de formation.

### INFOS PRATIQUES

#### DURÉE :

1 soirée, 1 journée  
ou 1 week-end, selon  
le sujet abordé et les  
contraintes locales.

#### PUBLIC :

Tout membre du réseau  
des formateurs.

#### CONDITIONS :

Avoir une qualification  
de formateur Scoutisme  
Français.

#### QUALIFICATION :

Permet de renouveler  
la qualification de  
formateur titulaire.

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Approfondir une thématique abordée en formation afin d'améliorer sa capacité à former dans ce domaine (par exemple, dans l'un des 8 domaines d'activité concernant les orientations du mouvement, ...)
- Approfondir certaines compétences de méthodologie et/ou en lien avec le référentiel de compétences du formateur.
- Se tenir à jour des évolutions réglementaires, notamment jeunesse et sport.

# FORMATIONS CONTINUES DES DIRECTEURS D' ACTIONS DE FORMATION

Après avoir effectué un STAF, et avoir obtenu la qualification directeur d'actions de formation du scoutisme français, les directeurs sont invités à participer à des temps de formation leur permettant de se perfectionner dans leur rôle de direction et d'accompagnement d'une équipe de formateurs



### INFOS PRATIQUES

#### DURÉE :

1 soirée, 1 journée  
ou 1 week-end, selon  
le sujet abordé et les  
contraintes locales.

#### PUBLIC :

directeurs d'actions de  
formation.

#### CONDITIONS :

être titulaire de la  
qualification de directeur  
d'actions de formation  
Scoutisme Français.

#### QUALIFICATION :

Permet de renouveler  
la qualification directeur  
d'actions de formation  
Scoutisme Français.

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Connaître les enjeux des formations.
- Savoir mener une analyse de besoins de formation.
- Connaître les nouvelles réglementations.
- Savoir recruter et manager une équipe de formation.
- Mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation des stagiaires.



# QUALIFICATIONS ET DIPLÔMES

# QUALIFICATIONS

## ATTRIBUTION DES QUALIFICATIONS

L'encadrement de mineurs exige des compétences. Dans le cadre de l'accueil de scoutisme, ces compétences sont attestées par des qualifications comme le BAFA ou le BAFD, mais ces brevets ne sont pas indispensables. Dans le cadre du Scoutisme Français, le mouvement est habilité à délivrer des qualifications permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction d'accueils de scoutisme.

### Les qualifications sont au nombre de deux :

- Certificat d'aptitude aux fonctions d'animateur du Scoutisme Français, qui permet d'animer dans le cadre d'un accueil de scoutisme.

- Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur du Scoutisme Français, qui permet de diriger un accueil de scoutisme du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août.

### LA DÉLIVRANCE DES QUALIFICATIONS

Le délégué territorial est en charge de la délivrance des qualifications en matière d'animation des responsables du territoire et établit le document officiel d'attestation qui doit pouvoir être présenté durant les activités.

### CRITÈRES DE QUALIFICATION

Ces qualifications sont attribuées selon un référentiel de compétences précis. Ces critères ne sont ni des droits ni des impératifs absolus. La procédure doit cependant pouvoir prendre en compte des cas particuliers. Les DT se réfèrent à ces critères mais ils restent responsables d'apprécier chaque situation et d'attester ou non de la qualification demandée. Les référentiels sont disponibles sur demande auprès du service formation : [formation@sgdf.fr](mailto:formation@sgdf.fr)

Titre ou statut	Prérogative	Formation associée	Validité du titre ou du statut
Animateur stagiaire SF	Animer dans une unité	Avoir 17 ans minimum Participer à une aide à la prise de fonction (p. 30)	Statut valable 2 ans
Animateur SF	Animer dans une unité	Avoir 17 ans minimum Avoir une expérience en accueil de scoutisme accompagnée d'au moins 8 jours Participer à un Tech (p. 32) ou répondre favorablement aux compétences requises, évaluées en entretien	Titre permanent
Directeur stagiaire SF	Diriger un Accueil de scoutisme	Avoir 19 ans minimum Avoir une expérience de camp ou pour les responsables de groupe, avoir suivi une aide à la prise de fonction (p. 48)	Statut valable 2 ans
Directeur SF	Diriger un Accueil de scoutisme	Avoir 19 ans minimum Être titulaire de la qualification Animateur du Scoutisme Français Avoir suivi un Appro Accueil de scoutisme (revoir p. 40-41) ou un CHAM (p. 56) (pour les responsables de groupe, avoir suivi les deux week-ends de formation prévus dans la première année) ou répondre favorablement aux compétences requises, évaluées en entretien	Statut valable 5 ans

**ET AUSSI**

...

Cadre réglementaire  
- Code de l'action sociale et des familles, articles R.227-12 à 22.

- Arrêté du 9 février 2007 « fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en séjours de vacances, en accueils sans hébergement et en accueils de scoutisme ».

- Fiche action n° 50  
« Valider les qualifications »



## QUALIFICATIONS

# ANIMATEUR SCOUTISME FRANÇAIS

Ce titre habilite les animateurs du Scoutisme Français à proposer des activités spécifiques scouts pendant l'année et au camp. Les compétences requises sont listées dans le référentiel de compétences du responsable d'animation du Scoutisme Français.

### **Participer à la mise en œuvre du projet éducatif et de la vie collective**

- Connaître et vivre les valeurs de son mouvement de scoutisme.
- Comprendre la proposition éducative et les principes fondamentaux du scoutisme.
- Connaître les instances de son association et s'inscrire dans le fonctionnement démocratique de celles-ci.
- Participer à l'élaboration, l'organisation et à l'évaluation du projet pédagogique de son unité.
- Prendre en compte chaque individu au sein du groupe d'enfants ou de jeunes.
- Mettre en place des règles de vie collective et les faire vivre en y associant les enfants et les jeunes.
- Vivre en collectivité en respectant le cadre réglementaire et les règles de vie.
- Animer des espaces de parole et de décisions (bilans, conseils,...), qui permettent d'associer les enfants et les jeunes aux décisions concernant la vie et les projets du groupe.

### **Encadrer et animer les activités dans le cadre d'un projet d'activité**

- Connaître et faire vivre les propositions pédagogiques de l'association, en particulier concernant son unité.

- Utiliser la vie en plein air comme support d'activités.
- Découvrir des ressources documentaires et savoir les utiliser.
- Préparer, ranger et gérer le matériel et les espaces d'activité.
- Préparer et animer des activités dans différents domaines (plein air, expression, jeux, activités manuelles, sciences et techniques...).
- Adapter des activités au public et aux conditions du moment.
- Mener une activité en motivant les participants et en garantissant une place pour chacun.
- Élaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet d'activité.
- Associer les enfants et les jeunes au choix, à l'élaboration et à la réalisation des projets d'activités.
- Animer des activités qui contribuent à l'implication sociale et l'éducation citoyenne des enfants et des jeunes.

### **Assurer la sécurité et veiller au bien être des participants**

- Connaître et respecter les besoins, capacités et limites des enfants (sur les plans physique, social, affectif, cognitif).
- Garantir la sécurité des participants dans le cadre de l'activité sur le plan physique et affectif.

-  
Poser des limites et des interdits, et les faire respecter par les enfants et les jeunes.

-  
Respecter l'intimité de chaque enfant ou jeune, en gardant la distance nécessaire.

-  
Prendre position en tant que référent adulte dans sa relation aux enfants et aux jeunes.

-  
Mettre en œuvre une relation éducative de qualité basée sur l'écoute, la présence active, le respect mutuel et la confiance réciproque.

-  
Connaître les notions de responsabilité civile et pénale.

-  
Repérer les attitudes et comportements qui portent atteintes à l'enfant ou au jeune et les signaler au directeur ou aux organismes compétents.

### **Encadrer et animer la vie quotidienne**

-  
Assurer le suivi des enfants dans la vie quotidienne (toilette, habillement, rangement, alimentation...).

-  
Participer aux tâches quotidiennes et associer les enfants et les jeunes (vaisselle, rangement des locaux et du matériel, cuisine...).

-  
Connaître et appliquer les techniques de base nécessaires à l'organisation d'une vie en pleine nature de qualité (monter une tente, faire la cuisine sur feu de bois,...).

-  
Connaître et mettre en œuvre les conditions d'hygiène indispensables à une vie quotidienne de qualité.

-  
Utiliser et aménager l'environnement naturel pour améliorer les conditions de vie quotidienne.

### **Agir au sein d'une équipe d'animation**

-  
Participer à la préparation, à la réalisation et à l'évaluation des actions en équipe.

-  
Affirmer ses points de vue, prendre en compte l'avis des autres et respecter les décisions d'équipe.

-  
Rendre compte de ses actions, de ses satisfactions et difficultés, de ses ressentis dans l'exercice de sa fonction.

-  
Faire preuve d'initiative, d'autonomie et de sens des responsabilités.

-  
Prendre en charge des missions en fonction de ses compétences et centres d'intérêt.

### **Communiquer (parents, environnement extérieur...)**

-  
Accueillir les parents et entretenir des relations de confiance avec eux.

-  
Informer les parents du projet et du vécu de leur enfant.

-  
Participer à la mise en œuvre et à la gestion des moyens garantissant la communication entre les enfants et leur famille.

-  
Utiliser les ressources locales, pour favoriser la découverte et l'ouverture sur le monde environnant.

-  
Savoir présenter son association.

### **Prendre du recul sur soi et sur son action**

-  
Assumer les responsabilités et les exigences liées à l'exercice de sa fonction.

-  
Se remettre en question et avoir la volonté de progresser.

-  
Identifier ses atouts et ses manques dans l'exercice de sa fonction et définir ses besoins de formation.

-  
Expliciter ses motivations à faire de l'animation volontaire.

-  
Expliciter ses motivations et son engagement à être responsable dans son association.

-  
Définir des engagements personnels au sein d'un projet collectif et les respecter.

## QUALIFICATIONS

# DIRECTEUR SCOUTISME FRANÇAIS

Le Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur Scoutisme Français habilite le détenteur à organiser et diriger tout projet pédagogique dont la responsabilité est assumée par un des mouvements du Scoutisme Français : camps, séjours, manifestations...

Les compétences requises sont listées dans le référentiel de compétences du directeur de camp. Elles prennent en compte les caractéristiques spécifiques des activités de scoutisme et la dimension continue de l'action éducative.

### 1. Garantir la mise en œuvre du projet éducatif et l'organisation de la vie collective.

- Mettre en œuvre les principes éducatifs et les éléments de la méthode scout.
- Comprendre et expliciter les choix éducatifs du mouvement.
- Inscrire le projet dans un accompagnement éducatif continu, en lien avec le ou les responsable(s) des unités concernées par le camp ou le séjour (prendre en compte le vécu des enfants et des jeunes, prendre en compte le rôle du responsable de ou des unité(s)).
- Garantir l'organisation d'espaces de parole et de décision qui permettent de prendre en compte et d'associer chaque individu (enfant, jeune ou responsable) aux décisions.
- Mettre en œuvre des projets contribuant à l'implication sociale et l'éducation citoyenne des enfants et des jeunes.

### 2. Construire, mettre en œuvre et évaluer un projet pédagogique.

- Mettre en application les propositions éducatives et pédagogiques de l'association, en particulier concernant la tranche d'âge de son groupe ou du service concerné.
- Élaborer un projet pédagogique de camp en associant son équipe.
- Présenter et défendre son projet pédagogique.
- Mettre en œuvre un projet pédagogique en associant équipe d'animation et participants.

- Garantir l'organisation et la réalisation de projets d'activités de qualité dans des domaines variés.
- Suivre l'évolution du projet pédagogique et savoir l'adapter.
- Définir des critères d'évaluation cohérents et pertinents dans le projet pédagogique.
- Proposer des moyens d'évaluation du projet et évaluer le projet pédagogique avec l'équipe d'animation ainsi qu'avec les enfants ou les jeunes.
- Favoriser la continuité éducative entre le projet pédagogique de camp et le projet d'année à venir.

### 3. Garantir la sécurité physique et affective des enfants et des jeunes.

- Connaître et appliquer les lois en vigueur concernant la protection des mineurs, les camps de scoutisme, les activités physiques et de pleine nature.
- Faire respecter le cadre défini du « vivre ensemble » (loi, règles de la vie collective, droits, obligations, interdits, sanctions...).
- Prévenir les dangers, les identifier et gérer les risques.
- Garantir le respect des besoins, capacités et limites des enfants et des jeunes.
- Favoriser une bonne ambiance générale : entre les membres de l'équipe, entre les enfants ou les jeunes, entre l'équipe et les enfants ou les jeunes.

-  
Adapter la vie de camp ou de séjour aux enfants et aux jeunes (santé, handicap, rythme...) et aux conditions météorologiques.

-  
Garantir la mise en place une relation éducative de qualité basée sur l'écoute, la présence active, le respect mutuel et la confiance réciproque.

#### **4. Organiser et coordonner la mise en œuvre de la vie quotidienne au camp.**

-  
Garantir l'application des règles d'hygiène et de sécurité concernant les locaux et les personnes.

-  
Organiser les tâches quotidiennes (vaisselle, repas...), y participer et y associer les jeunes.

-  
Organiser et assurer le suivi des participants et de l'équipe dans la vie quotidienne en prenant en compte les besoins et capacités de chacun.

-  
Construire, aménager le cadre de vie et adapter l'organisation du camp ou du séjour au site.

#### **5. Coordonner, réguler et former l'équipe.**

-  
Définir les rôles et les responsabilités de chacun.

-  
Répartir les tâches, déléguer, contrôler et évaluer l'efficacité de l'équipe.

-  
Préparer, organiser et mener des réunions d'équipe.

-  
Favoriser la cohérence des attitudes éducatives des animateurs au regard du projet (respect des enfants, se faire respecter...).

-  
Analyser et gérer des situations conflictuelles, en se faisant aider si besoin.

-  
Mettre en œuvre une démarche de progression et d'évaluation de chacun des animateurs.

-  
Définir les objectifs de formation avec chaque stagiaire et les accompagner dans l'animation d'activité.

#### **6. Communiquer avec les parents et avec l'environnement du camp ou du séjour.**

-  
Informers les parents sur le projet pédagogique du camp ou du séjour et les projets d'activités et assurer les relations avec les familles pendant le camp ou le séjour.

-  
Identifier les interlocuteurs institutionnels (services de l'État...) et savoir les solliciter.

-  
Recenser et utiliser les ressources locales.

-  
Communiquer le projet éducatif du mouvement à différents publics.

-  
Garantir la qualité de l'image du scoutisme.

#### **7. Gérer et administrer le camp ou le séjour.**

-  
Connaître les éléments d'affichage obligatoire.

-  
Élaborer un budget prévisionnel, tenir la comptabilité et assurer la gestion financière du camp.

-  
Connaître les besoins alimentaires et les informations médicales nécessaires à la vie des enfants et des jeunes en camp ou en séjour.

-  
Élaborer une grille de menus en fonction des activités.

-  
Organiser, faire fonctionner et contrôler l'intendance.

-  
Organiser, faire fonctionner et contrôler la bonne gestion du matériel.

-  
Gérer les documents administratifs nécessaires au bon déroulement du séjour ou du camp.

-  
S'assurer de la tenue des cahiers d'intendance, d'infirmerie et de comptabilité.

-  
Connaître la procédure à suivre en cas d'accident.

#### **8. Prendre du recul et analyser sa pratique.**

-  
Assumer les responsabilités et exigences liées à l'exercice de sa fonction.

-  
Prendre position vis à vis des règles et des lois. Se rendre disponible et développer une relation d'aide.

-  
Se remettre en question, accepter les critiques et modifier son comportement.

-  
Identifier ses atouts et ses manques dans l'exercice de sa fonction et définir ses besoins de formation pour acquérir de nouvelles compétences.

-  
Développer des capacités d'observation, d'écoute et d'analyse.

-  
Avoir le souci de poursuivre sa formation.

## DIPLÔMES

### BAFA

Le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) est un diplôme non professionnel qui permet d'encadrer des enfants et des jeunes en accueils collectifs de mineurs.

#### INFOS PRATIQUES

##### CONDITION :

Il faut avoir 17 ans révolus au premier jour de la formation générale.

#### FONCTIONS DE L'ANIMATEUR

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité.
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

#### APTITUDES PERMETTANT À L'ANIMATEUR

- De transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité.
- De situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.
- De construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination.
- D'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.

La formation se déroule en 3 étapes, alternant théorie et pratique, obligatoirement dans l'ordre suivant :



## BAFD

Le Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) est un diplôme non professionnel permettant de diriger des accueils collectifs de mineurs. Une autorisation d'exercer doit être renouvelée tous les 5 ans.

- Élaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps.
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.
- Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation.

- Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil.
- Développer les partenariats et la communication.

La formation au BAFD doit permettre d'accompagner le directeur vers le développement d'aptitudes lui permettant de transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité.

### INFOS PRATIQUES

#### CONDITION :

Il faut avoir 21 ans révolus au premier jour de la session de formation générale et être titulaire du BAFA ou avoir une dérogation de la DRJSCS.

La formation se fait en quatre étapes, alternant théorie et pratique, obligatoirement dans l'ordre suivant :



# RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES

## LE BADGE DE BOIS DE L'OMMS

Le badge de bois est porté par les adultes ayant suivi les formations liées à leur fonction. Il reconnaît ainsi la compétence à développer et faire vivre la proposition du scoutisme. Il est composé d'un lacet en cuir et de « tisons » ou « bûchettes ». C'est un signe de reconnaissance de compétence et de formation, et non une décoration ou un insigne lié à une fonction.

### ET AUSSI

...

### Mais quelle est l'origine des bûchettes ?

Le « badge de bois » ou bûchettes est une des traditions du scoutisme. Durant sa carrière militaire, BP a servi tour à tour en Inde et en Afrique du Sud (alors colonies britanniques). C'est à l'occasion d'une de ses périodes en Afrique du Sud qu'il récupère l'iziqu (collier traditionnel) porté par le chef zoulou Dinizulu. Chargé de capturer ce dernier, Baden-Powell ne parvint qu'à rapporter son collier trouvé dans un village abandonné. Ce collier de plus de mille tisons d'acacia donna plus tard naissance au badge de bois.



### LES CRITÈRES

Le badge de bois a été instauré par Baden-Powell à la demande de responsables scouts qui souhaitaient une reconnaissance de compétences liées à la formation reçue au cours du premier camp de formation des chefs scouts à Gilwell Park en 1919. Depuis cette tradition se poursuit au sein de l'OMMS.

À partir de 1990, la gestion des badges de bois a été confiée à la responsabilité de chaque association scout nationale. Celle-ci fixe donc ses propres règles en référence au système d'origine. Pour prétendre au badge de bois, il faut être adhérent de l'association et remplir des conditions précises.

#### LE BADGE DE BOIS À DEUX TISONS

Il reconnaît la formation de responsable scout. Cette formation doit couvrir au minimum les quatre domaines suivants : le scoutisme fondamental, le leadership, le management et la communication avec les autres.

**On peut proposer le badge de bois** après deux années d'expérience réussie nommé à une fonction en responsabilité et/ou animation d'unité. Soit **au plus tôt à la rentrée de la troisième année.**

#### Pour les chefs et cheftaines et responsables d'unité :

- Avoir suivi une formation de chef et cheftaine (Tech + Appro ou équivalent au sein du Scoutisme Français).

#### Pour les DT et responsables de groupe :

- Avoir suivi la formation liée à sa mission : séminaire des DT, intégralité de la formation des responsables de groupe.

#### Pour les autres fonctions :

(accompagnateurs pédagogiques, secrétaires, trésoriers, responsables Farfadet, animateurs de vie spirituelle et chrétienne, aumôniers ...)

- Avoir participé à un CHAM.



### LE BADGE DE BOIS À TROIS TISONS

Il reconnaît la compétence de « formateur adjoint ». Pour l'obtenir il faut avoir des compétences de formateur et être en position de diriger des formations.

- 
- Avoir participé avec efficacité à l'animation d'au moins trois sessions de formation, dont une session de formation en semaine.
- 
- Avoir suivi un STAF.

### LE BADGE DE BOIS À QUATRE TISONS

Il reconnaît la compétence de « formateur ». Son attribution est de la responsabilité de la délégation générale du mouvement.

- 
- Avoir suivi un STIF.
- 
- Avoir exercé avec efficacité une responsabilité globale en matière de formation.



ET  
AUSSI  
...

### La spirale de l'AMGE

Elle indique la qualification de la personne qui le porte mais aussi le fait qu'elle appartient à une association dont le plan de formation respecte bien les lignes directrices de l'AMGE en matière de formation. Son attribution est de la responsabilité de la délégation générale du mouvement. Au sein des Scouts et Guides de France, la spirale est portée par les formateurs internationaux au même titre que le badge de bois à quatre tisons. Elle est donc attribuée par la direction générale de l'association.

Pour tout renseignement concernant les insignes de compétences :  
[badgedebois@sgdf.fr](mailto:badgedebois@sgdf.fr)





*Azimut Hors-Série Boucle ta formation n° 2 janvier 2018.*

**Azimut** est une publication trimestrielle éditée par l'association Scouts et Guides de France, reconnue d'utilité publique - L'association Scouts et Guides de France adhère au Syndicat des éditeurs de la presse magazine (SEPM), à l'Association de la presse des mouvements et services d'Église (APMS), elle-même membre de la Fédération française de la presse catholique (FFPC).

**Centre national et siège social :** 65, rue de la Glacière - 75013 Paris. Tél : 01 44 52 37 37 - **Site Internet :** www.sgdfr.fr - **Numéro de commission paritaire :** 1119 G 86530 - **Dépôt légal :** à parution - **ISSN :** 1772-9475 - **Imprimerie :** RPN - 36-40 bd Robert Schumann - 93190 Livry-Gargan - **Abonnement :** France métropolitaine : 12 € - **Étranger :** nous consulter - **Service abonnements Tél :** 01 44 52 37 37

**Directeur de la publication :** Gilles Vermot Desroches, président - **Directrice de la rédaction :** Caroline Le Gac - **Rédacteur en chef :** Pierre Marchal  
**Rédactrice graphiste :** Laurence Cristofoli - **Fabrication :** Damien Desclozeaux.

**Ont élaboré les contenus :** Julien Badzinski, Hélène Bastard, Nicolas Bererd, Isabelle Chauvin, Alain Eyssette, Vincent Gruber, Benoît de La Salle, Gaëlle Marchal, Véronique Meyer, Antoine Parenty, Capucine Parenty, Gaëtan Parenty, Blandine Seille, Marie Simon, Hélène Vouters, Moïse Vouters, membres de l'équipe nationale formation.

**Ont relu et enrichi :** Elie Chambon, Christophe Jantzen, Caroline Le Gac, Marie Mullet, Caroline Ricci, Hervé Rime.

**Crédits photos :** Anne Chilaud, Nicolas Da Costa, Jeanne Daudrix, Clément Daveau, Tibault Debleds, Philippe Destable, Jérôme Duquennoy, Adrien Jamet, Paul Jourjon, Arthur Labat, Olivier Letz, Cécile Mercadal, Maylis Ribier, SGDF.

« Les nom, prénom et adresse de nos abonnés sont communiqués à nos services internes et aux organismes liés contractuellement avec les Scouts et Guides de France, sauf opposition. Les informations pourront faire l'objet d'un droit d'accès ou de rectification dans le cadre légal. »

## Azimut Bulletin d'abonnement

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : .....

Je m'abonne pour un an à la revue *Azimut* : 12 €

Bulletin à compléter et à renvoyer accompagné de votre règlement à :  
 Scouts et Guides de France - Service abonnements  
 65 rue de la Glacière - 75013 Paris

« Les nom, prénom et adresse de nos abonnés sont communiqués à nos services internes et aux organismes liés contractuellement avec les Scouts et Guides de France, sauf opposition. Les informations pourront faire l'objet d'un droit d'accès ou de rectification dans le cadre légal. »

*Azimut* est imprimé sur papier PEFC. Le bois dont il est issu provient de forêts dont la gestion durable permet la poursuite des activités économiques dans des conditions qui assurent la pérennité de l'écosystème forestier et qui tiennent compte des besoins actuels et futurs de la société.



L'imprimerie d'*Azimut* est labellisée «PRINT ENVIRONNEMENT@». Il s'agit d'une démarche collective qui vise à impliquer tous les acteurs de l'entreprise (chef d'entreprise, salariés, clients, fournisseurs, partenaires) dans le but de mettre en harmonie la performance économique, l'équité sociale dans le respect des droits de l'homme et la préservation de l'environnement. Adhérer à « PRINT ENVIRONNEMENT@ », c'est aussi adopter des pratiques de management respectueuses de l'homme, de sa santé et de sa sécurité, dans un souci constant d'amélioration des conditions de travail.

## Formations Ingénieurs & Masters

Agriculture | Alimentation & Santé | Eau  
Énergies | Ville durable  
Data management | Biotechnologies

*Recrutement post-bac et admissions parallèles*

## Pour habiter autrement la planète

Venez  
à nos



### JOURNÉES PORTES OUVERTES

pour découvrir  
les valeurs  
qui nous  
rassemblent

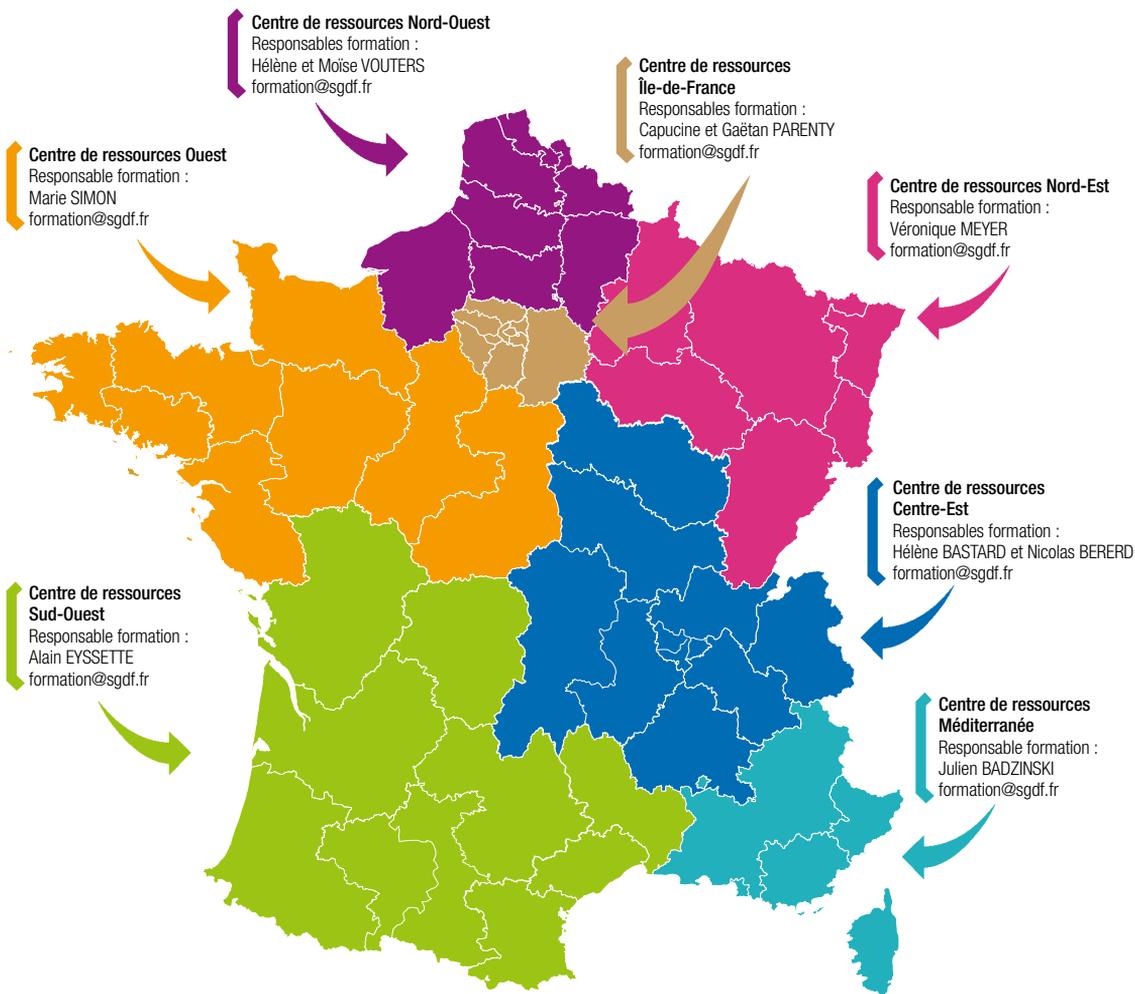
les samedis  
20 et 27  
janvier 2018

les samedis  
10 et 17  
mars 2018

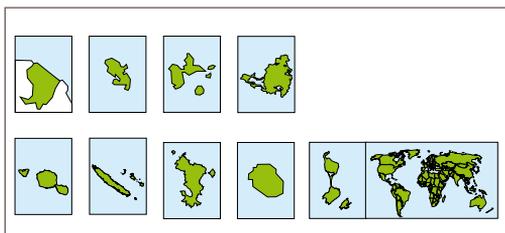


Près de 10%  
de nos étudiants  
de 1<sup>re</sup> année sont  
engagés dans  
le scoutisme

# L'ÉQUIPE NATIONALE FORMATION DES SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE



**Outre-mer monde**  
Responsable Formation :  
Dominique PFLIEGER  
formation@sgdf.fr



**Responsable de la commission marine :**  
François FLEITH  
formation@sgdf.fr

**Responsable national Formation :**  
Pierre MARCHAL  
**Aumônier national :**  
Vincent GRUBER

**Équipiers nationaux :**  
Isabelle CHAUVIN  
Benôit de la SALLE  
Gaëlle MARCHAL  
Antoine PARENTY  
Blandine SEILLE

**Assistants Formations :**  
Éva LOVSTROM  
Florentine DROUILLET  
Tristan SOUMBOU OUSMAIELA